Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique



Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté par délibération du Conseil Communautaire de Bretagne Romantique, en date du 29 février 2024,
Fait à La Chapelle-aux-Filtzméens

Loïc REGEARD,
Président de la Communauté de Communes

Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Date d'arrêt	Pièce du PLUi
29/02/2024	5.2.2

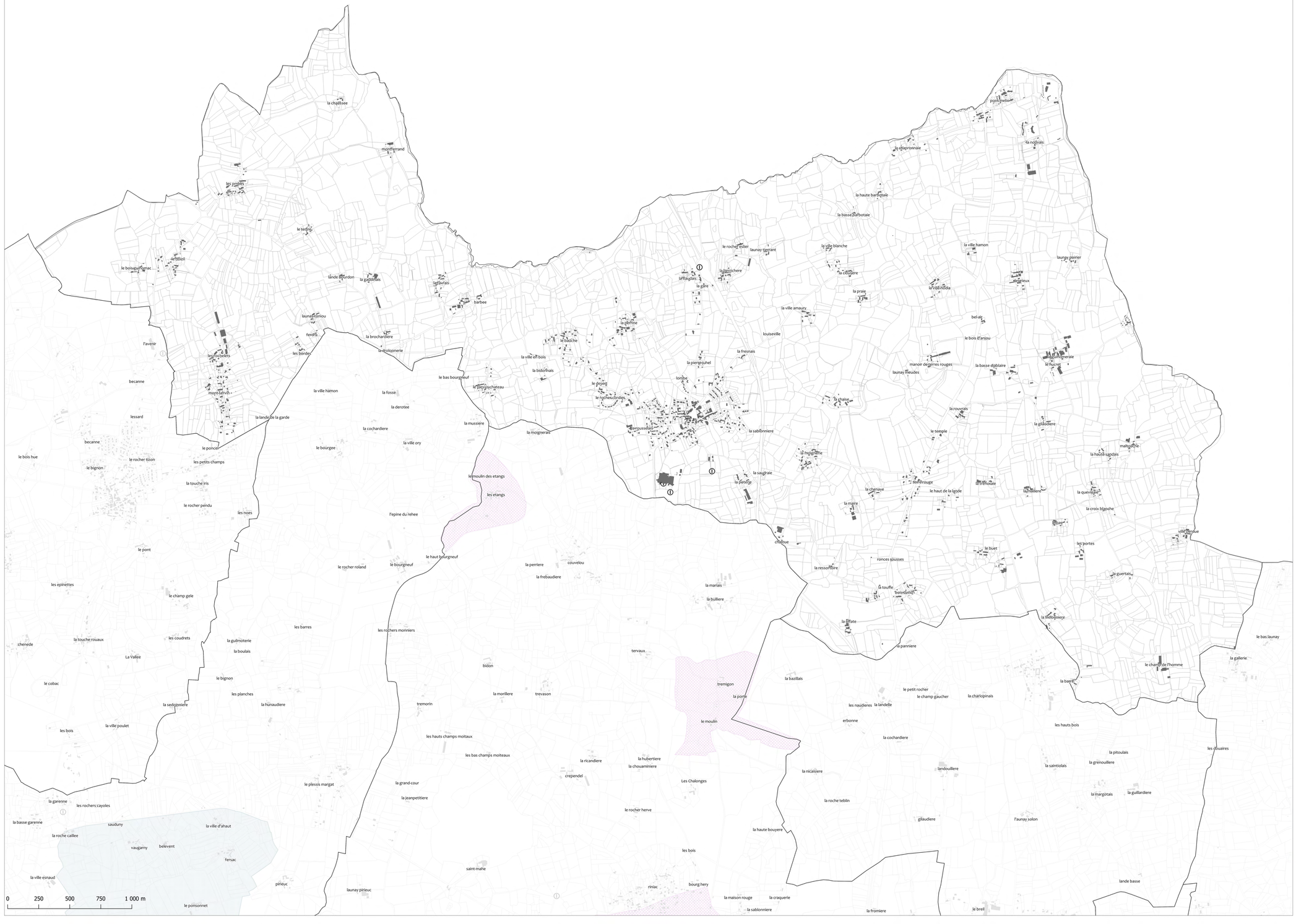
la chaussee
mordefrand
les pommes
le tertre
le bois guermac
le tilleul
lande de bardon
la grandiais
tartouras
barbee
launay moriou
fenoris
la brochardiere
la trolonnerie
les rochers
les bordes
l'avenir
becanne
mont-servin
la ville hamon
la fosse
la derotee
la lande de la garde
lessard
la cochardiere
la mussiere
la ville ory
le bourgee
becanne
le ponce
le bois hue
le rocher tizon
les petits champs
le bignon
la touche iris
le rocher peindu
les noes
le pont
le rocher roland
le bourgneuf
le haut bourgneuf
les epinettes
le champ gele
les barres
les rochers monniers
la touche rouaux
les coudrets
la guilmoterie
chenede
la boulais
La Vallee
le bignon
le cobac
les planches
la sedoiniere
la hunaudiere
la ville poulet
les bois
les hauts champs moiteaux
les bas champs moiteaux
le plessis margat
la grand-cour
la jeanpetitiere
la garenne
les rochers cayoles
la basse garenne
sauduny
la ville d'ahaut
la roche caillee
vaugarny
belevent
fersac
la ville esnaud
pirieuc
launay pirieuc
le ponsonnet
le moulin des etangs
les etangs
l'epine du rehee
la moignerais
la ville amaury
le bache
la pierre
la ville en bois
la bidonnais
le bas bourgneuf
le pays chateau
le rocheuc'dries
la fresnais
la pierre-juhel
lombe
le jeseq
louiseville
la ricandiere
la hubertiere
la chouaminiere
crependel
Les Chalonges
le rocher herve
la haute bouyere
les bois
saint-mahe
rinlac
bourg hery
la maison rouge
la craquerie
la sablonniere
la fromiere
le breil
la sablonniere
la touche
la perriere
couvelou
la frebaudiere
la marias
la builliere
tervaux
bidon
la morillere
trevason
tremorin
tremigon
la porte
le moulin
la bazillais
les naudieres
la landelle
erbonne
la cochardiere
le petit rocher
le champ gaucher
la charlopinais
les hauts bois
la pitoulais
la grenouillere
la saintiolais
les douaires
la margotais
la guillardiere
l'aunay solon
landouillere
la nicaisiere
la roche teblin
glaudiere
la basse diablaire
manoir de grres rouges
launay meudes
la chaise
la rouxtais
la glaudiere
le temple
la sablonniere
la saudraie
la perrine
la chenaye
le haut de la lande
la mare
la ressourdiere
ronces poussies
la touffe
boisdaniel
la fillate
la panniere
la guertais
la croix blanche
les portes
le buet
la gallerie
le champ de l'homme
la barre
le bas launay
la tellonniere
la haute barbotaie
la basse barbotaie
le roche estier
launay tierrant
la ville blanche
la chenziere
la cibiere
la praie
la gare
tartaglais
la robaudais
la ville hamon
launay perrier
la rodiais
la galopronnais
pont-helleux
la haute sandais
malgouche
la queveraie
la tertrouse
la tertrouse
la tertrouse



LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

CARDROC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC2 - Protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

AC4 - SPR

- AC4 - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine (SPR de Combourg)

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

COMBOURG



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

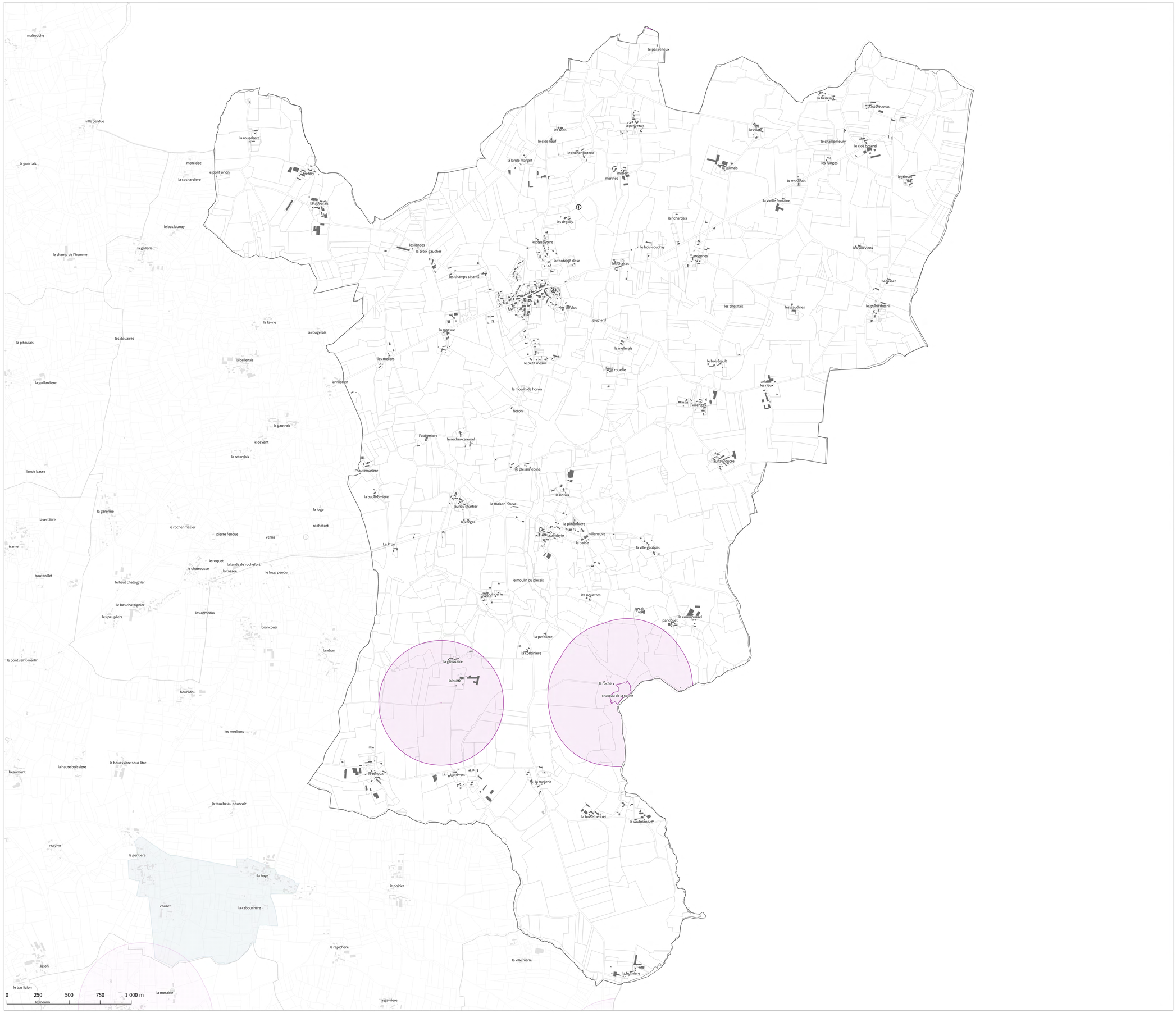

0 250 500 750 1 000 m

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC2 - Protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

AC4 - SPR

- AC4 - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine (SPR de Combourg)

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaître les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

CUGUEN



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN
- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques
- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC4 - SPR
- AC4 - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine (SPR de Combourg)

AS1 - Protection des captages
- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

I4 - Etablissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques
- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- AS - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

DINGE



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

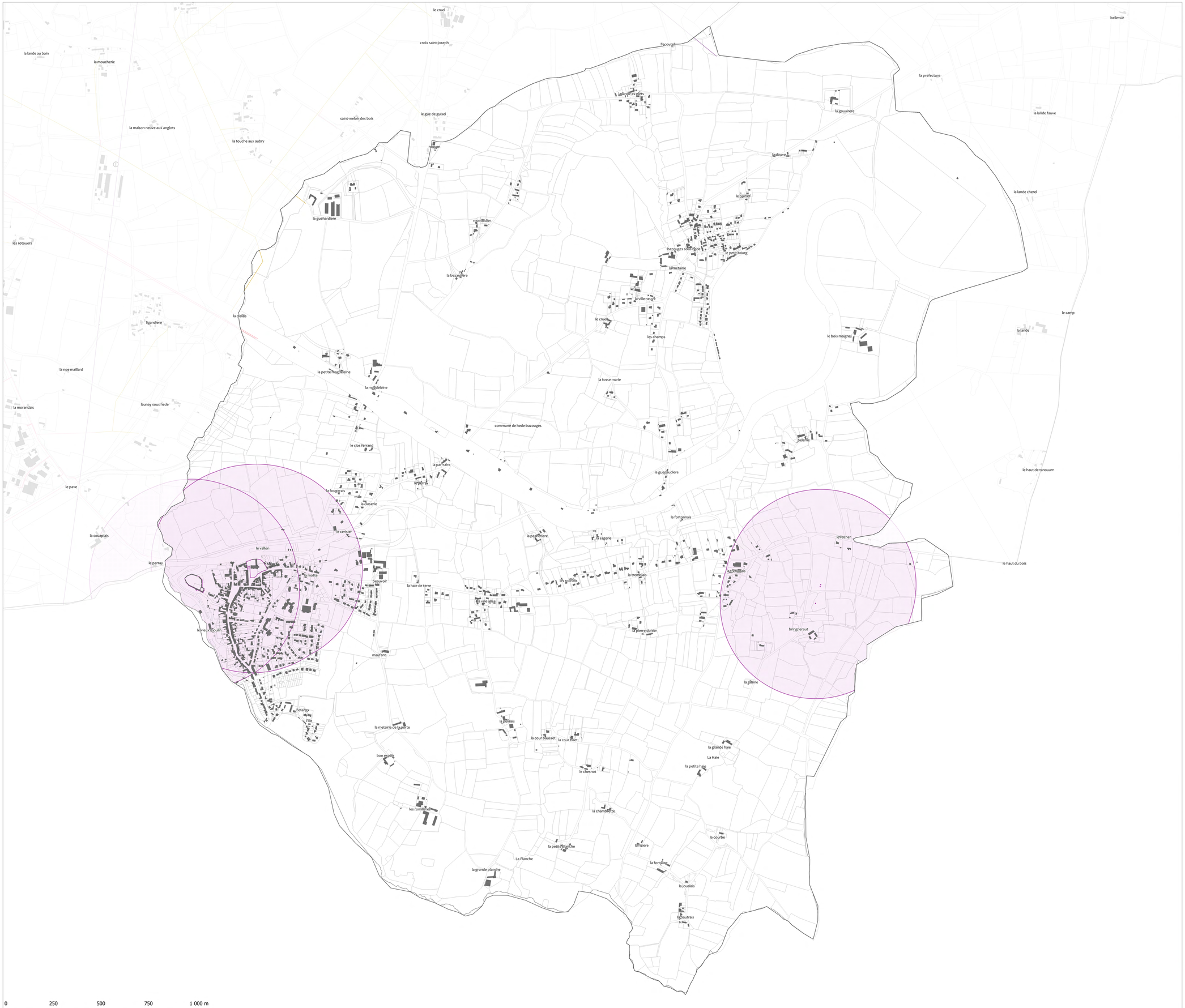

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

HEDE-BAZOUGES



Bretagne Romantique
COMMUNAUTE DE COMMUNES

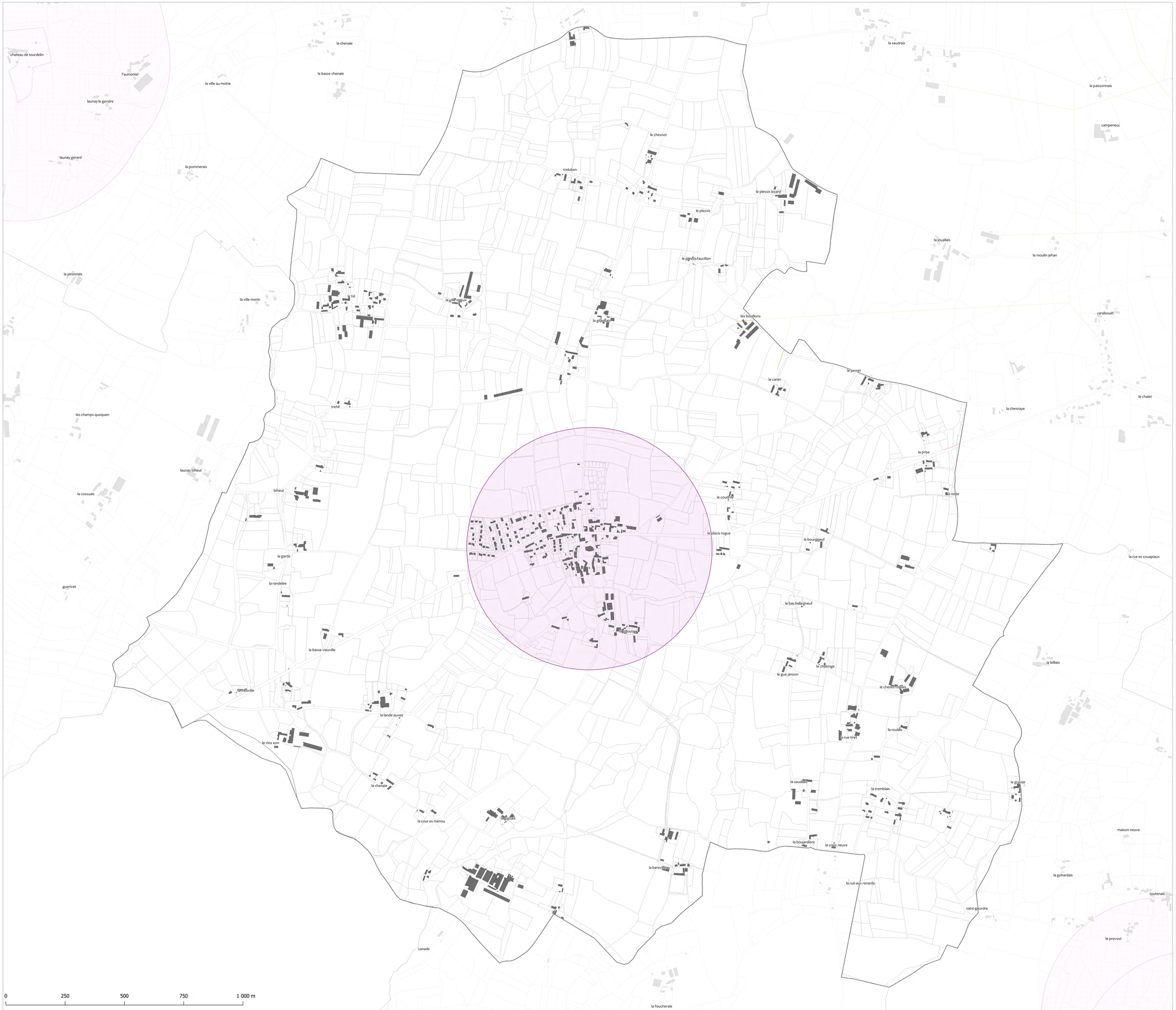

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT3 - Entretien de câbles et dispositifs souterrains

- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommuni

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverains de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PTZ - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

LA BAUSSAINE



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

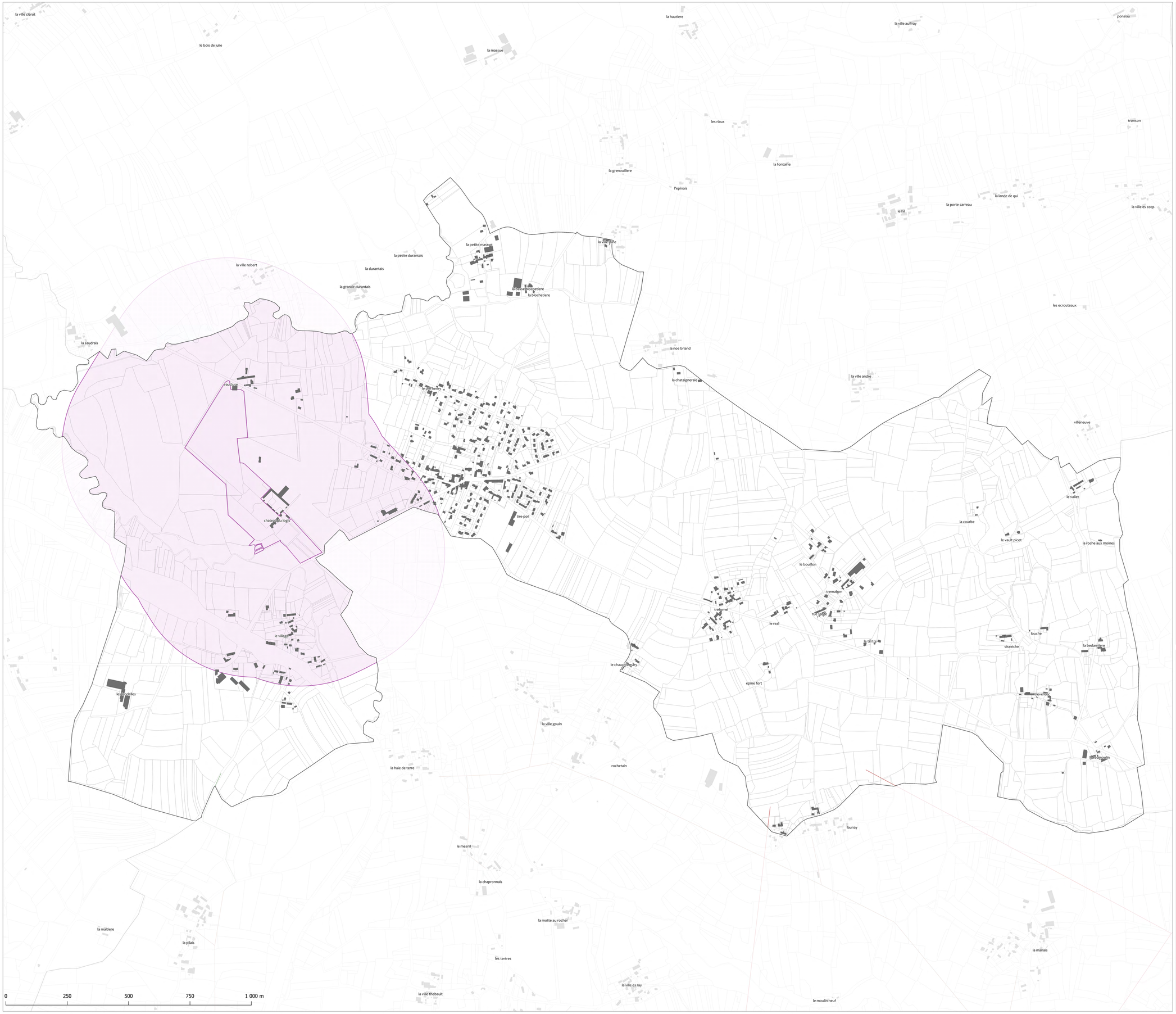

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Les sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

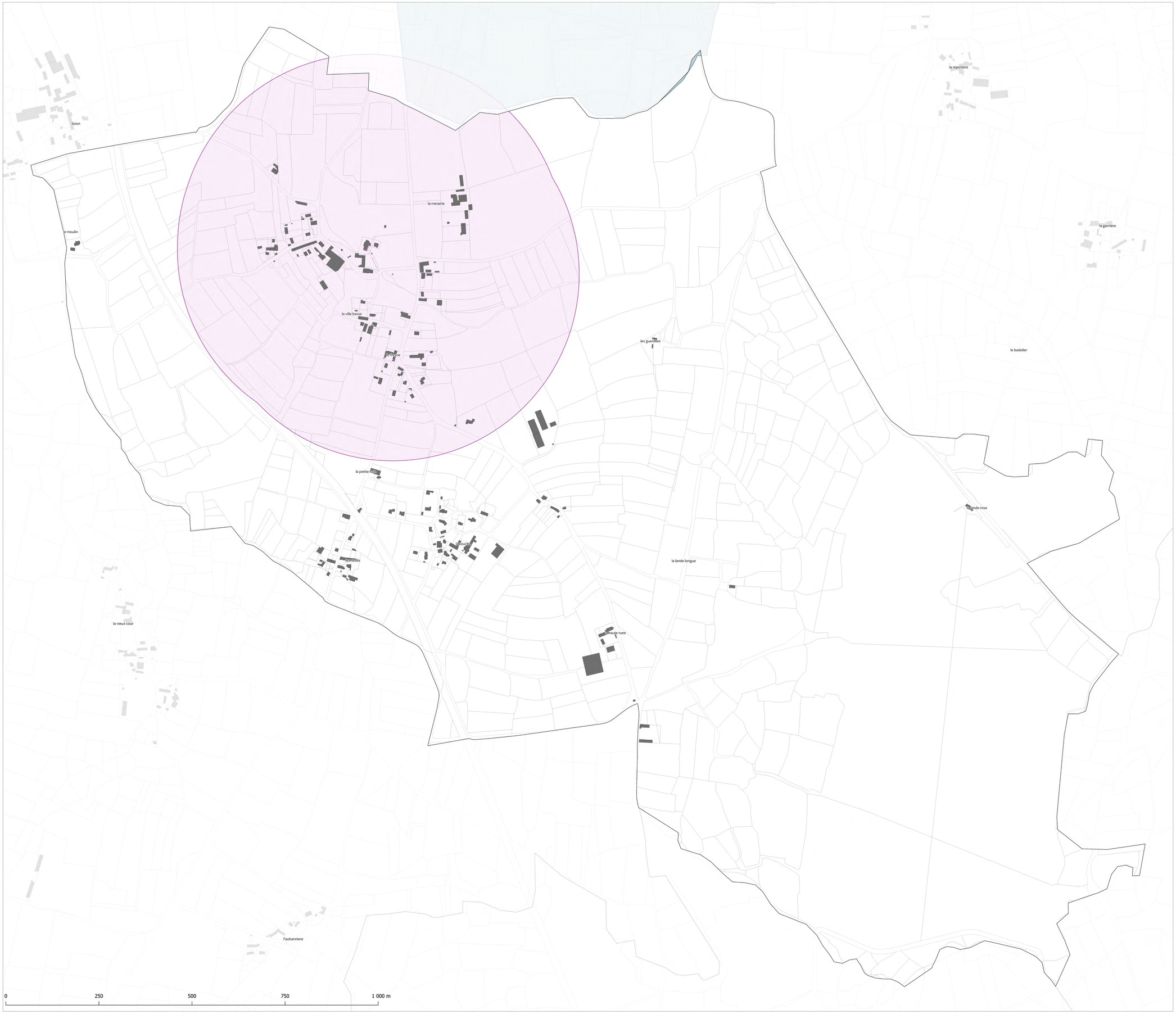

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

LANRIGAN



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

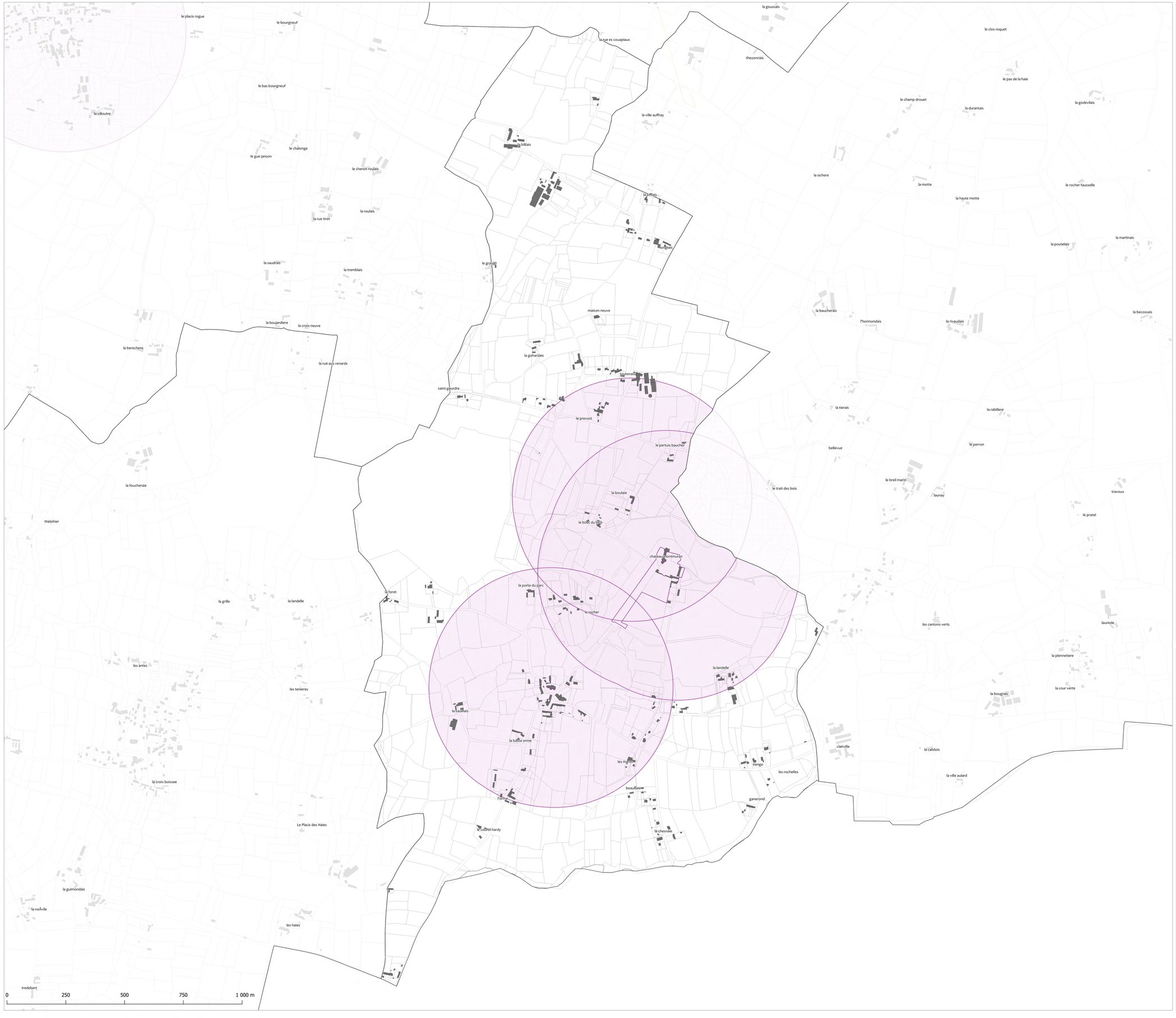

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

LES IFFS



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

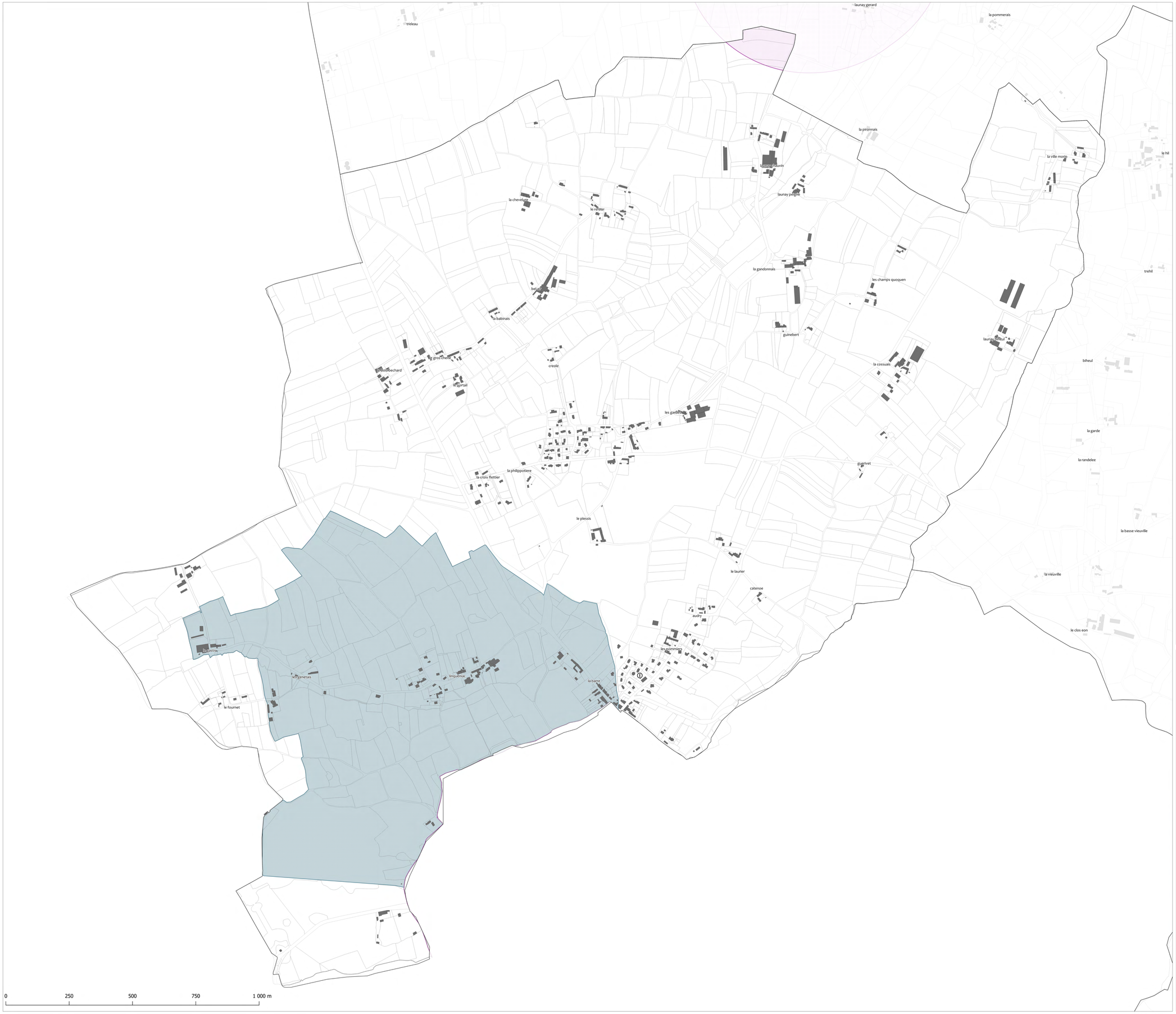

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC4 - SPR

- AC4 - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine (SPR de Combourg)

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

LONGAULNAY



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

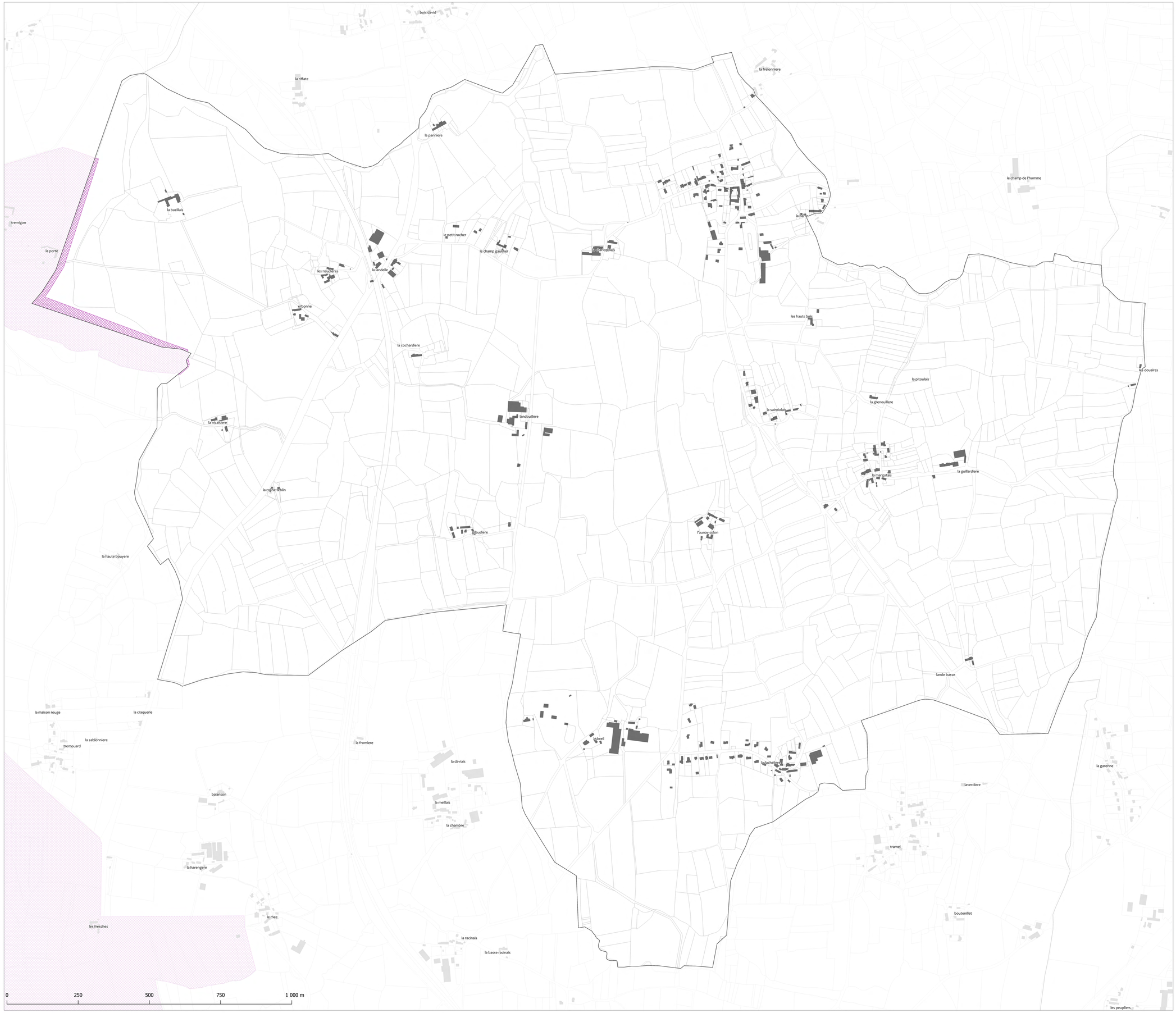

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC4 - SPR

- AC4 - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine (SPR de Combourg)

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

LOURMAIS



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC2 - Protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

AC4 - SPR

- AC4 - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine (SPR de Combourg)

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- AS - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- AB - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

MEILLAC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC2 - Protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PTZ - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

MESNIL ROC'H



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

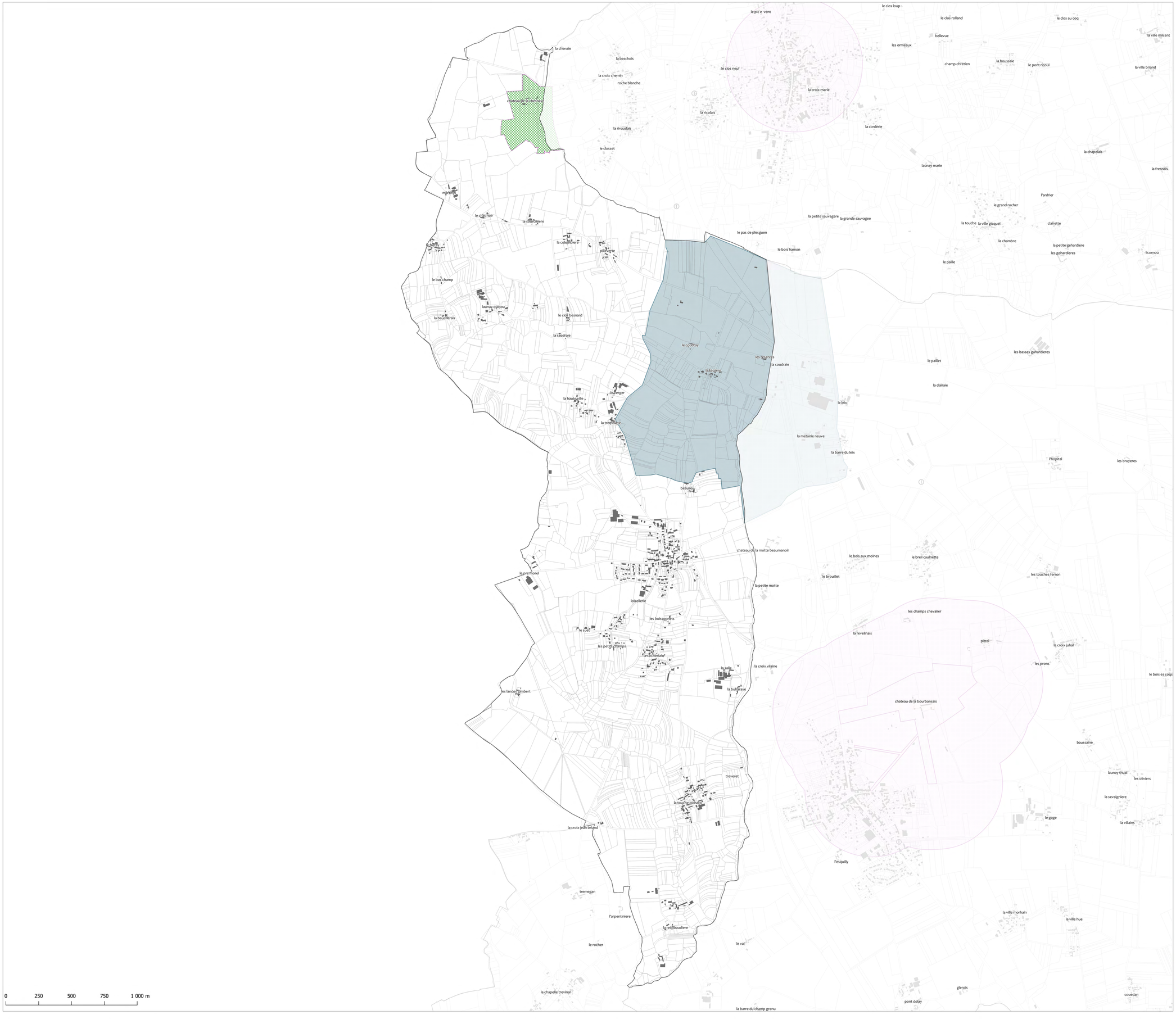

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AC2 - Protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverains de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

PLESDER



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PTZ - Transmissions radioelectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

PLEUGUENEUC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

QUEBRIAC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

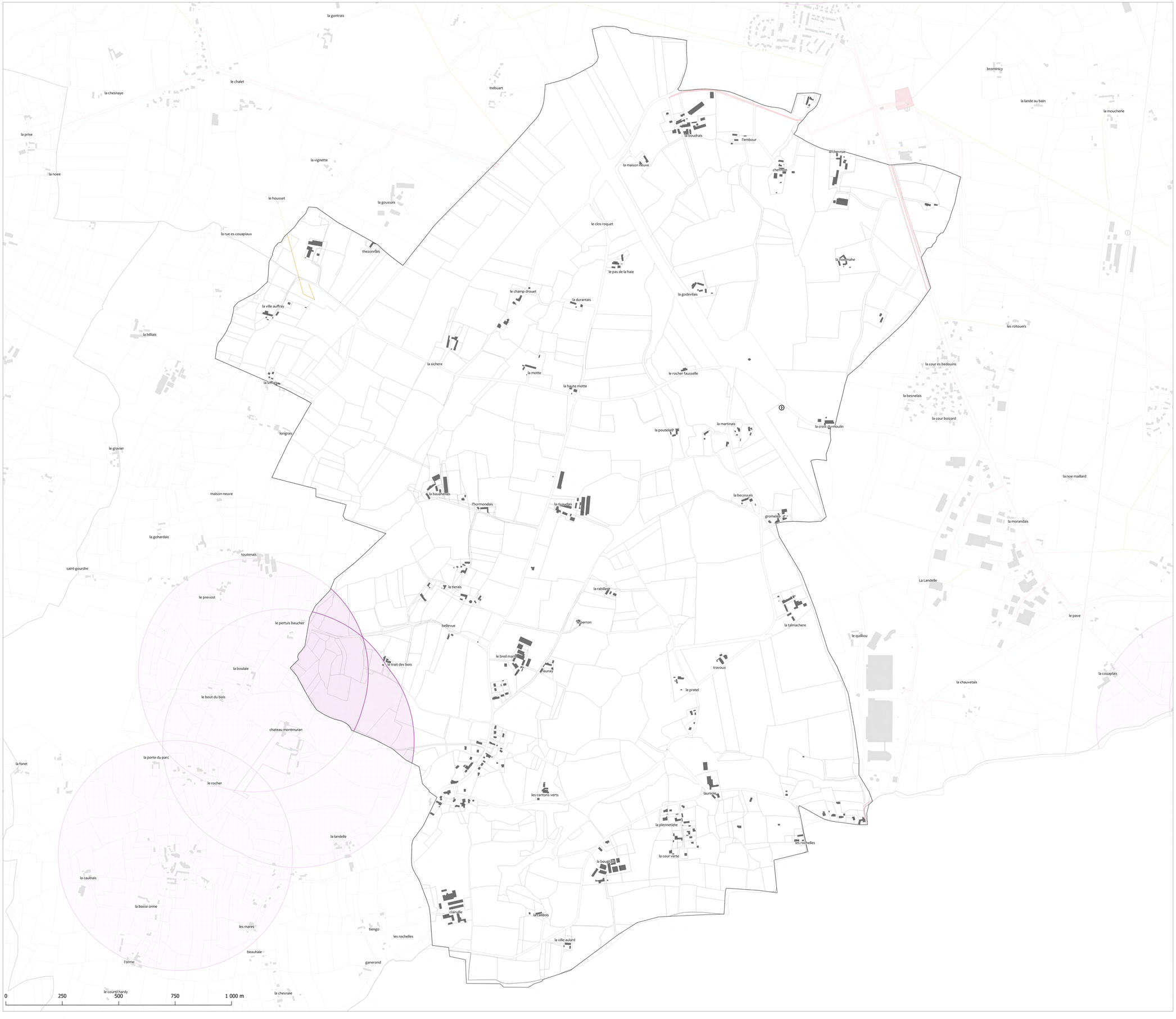

LEGENDE

FOND DE PLAN
- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques
- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

I4 - Poste 90kV
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques
- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

PT3 - Entretien de câbles et dispositifs souterrains
- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommuni

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

SAINT-BRIEUC-DES-IFFS



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

PT3 - Entretien de câbles et dispositifs souterrains

- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommuni

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

SAINT-DOMINEUC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTE DE COMMUNES

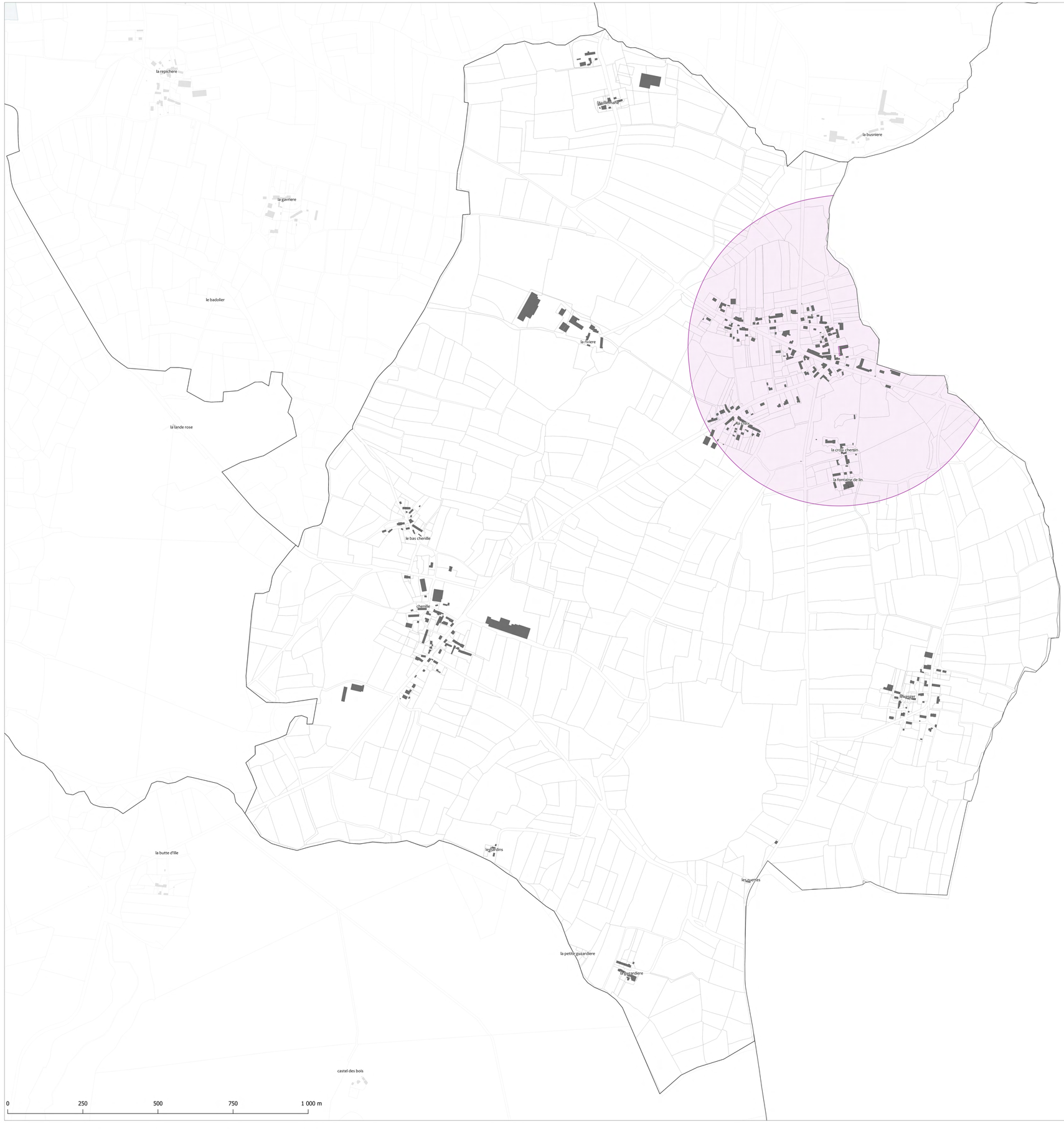

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

AS1 - Protection des captages

- AS1 - Périmètres de protection autour des captages en eau potable

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

SAINT-LEGER-DES-PRES



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



0 250 500 750 1 000 m

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Tenaires riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Les sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

SAINT-THUAL



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LEGENDE

FOND DE PLAN
- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques
- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Aérien
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

I4 - Poste 90kV
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques
- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

PT3 - Entretien de câbles et dispositifs souterrains
- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommuni

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Tenrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

0 250 500 750 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

TINTENIAC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioelectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

TREMEHEUC



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- T7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

TREVERIEN



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

chateau de la fosse au loup
la hervelinais
la hautiere
les souets
le meslier
trenois
le moulin de la lande
ronmoulin
rollee
la suzennais
le bois du breil
la broutreuille
la roberie
la butte
les ouches
la corbeillonais
trebeslin
le bois viard
la verrerie
la mordentais
le plessis
la mare
la noe
la buzardiere
la grassais
le bignon
rollee
le vieux bourg
les planches
mongusson
la croix breton
la planchette
le portail
les ouches
la roche
la ville guillaume
la gaudinais
la gounais
la ville es ray
tail
le moulin du bas
le logis
tresit
la bellangetais
la vigne
la chenaie
la saudrais
0
250
500
750
1 000 m

LEGENDE

FOND DE PLAN

- Bâtiments
- Parcelles
- Limites communales

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Protection des monuments historiques

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques

I4 - Etablissement des canalisations électriques

- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques - Souterrain
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - Transmissions radioélectriques

- PT1 - Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (antenne radio)

PT3 - Entretien de câbles et dispositifs souterrains

- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommuni

IMPORTANT :

Faute de données communiquées, les cartes ne font pas apparaitre les servitudes suivantes :

- A4 - Terrains riverais de cours d'eau
- A5 - Canalisations publiques d'eaux pluviales et d'assainissement
- A8 - Travaux de boisement et reboisement
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'accès le long des routes expresses
- I3 - Canalisation et transport de gaz
- PT2 - Transmissions radioélectriques
- T1 - Chemins de fer
- I7 - Zones de dégagement

Les SUP représentées sur ce plan sont téléchargeables sur les sites en accès libres tels que data.gouv.fr ou dans l'Atlas des patrimoines concernant les monuments historiques. Ces sites permettent d'afficher les éventuelles mises à jour des données.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.2.2 Carte des Servitudes d'Utilité Publique

TRIMER



Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses

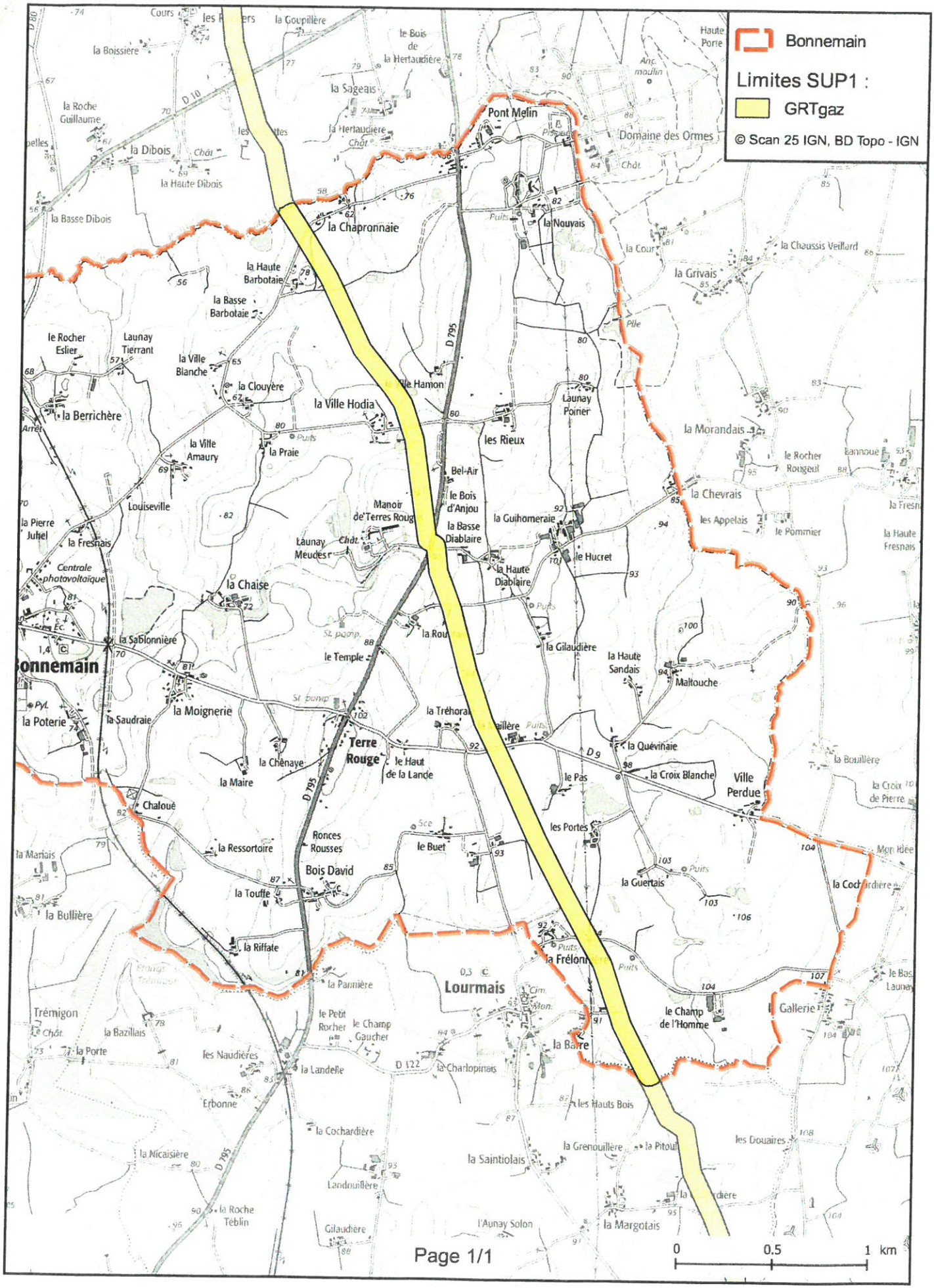

La servitude d'utilité publique I3 a été mise à jour par arrêté le 31/01/2017.
L'arrêté préfectoral ainsi que le plan actualisé de cette servitude sont consultables dans le dossier « à annexer ».

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques



DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

COMMUNE DE BONNEMAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENTS GRAPHIQUES

Servitudes d'utilité publique

CONFORME AU DOCUMENT	
Approuvé le	Arrêté le 31 août 2018
Modifié le 31/01/2017	Approuvé le 29 Novembre 2011
	Exécutoire le
Mise en révision le	Modifié le

Réf.	Echelle : 1/10000

Catherine LEHERISSE
Architecte Urbaniste

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_01-AR

Commune de Cardroc

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- *SUP non représentées sur le plan* T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (ensemble du territoire)
- A4 - Servitude concernant des terrains riverains des cours d'eau non domaniaux

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger



- PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 06/05/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 28/11/2019
- Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 29/10/2020
- Mise à jour des annexes par arrêté du Président du 15/09/2021

Cardroc

Bretagne romantique

N

0 25 50 m

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-08-18

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_01-AR

LA VILLE PIAN
RUANTE
LE BOURG
LA CROIX BOISSEE
LE PLACIS DES HAIES
LA HAIE
LA ROMIAGUAIS
LES HAIES
LA VILLONETTE
LA GUIMONDAIS
LA NOUELLE
ROCHE GLORIOUX
LE FRECHE
LE VAUDELIN
LE PONT SILLARD
TREDEBERT
PLACIS GOUDRE
LA VALLEE
VILLE NEUVE
LA VILLE-ESNOS
LA FOSSE
SAINT-ESPRIT
LE NOYER
LA VILLE-ES-COQS
LES BUNIERES
POURTEAU
LA FROGERAIE
LA ROBINIERE

Commune de Cardroc

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (ensemble du territoire)

SUP non représentées sur le plan

- A4 - Servitude concernant des terrains riverains des cours d'eau non domaniaux

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger

Planche n°2

- PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 06/05/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 28/11/2019
- Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 29/10/2020
- Mise à jour des annexes par arrêté du Président du 15/09/2021

Cardroc
Bretagne romantique

N

0 25 50 m

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-08-18

Servitude de protection des monuments historiques

Commune de la Chapelle au Filtzméens

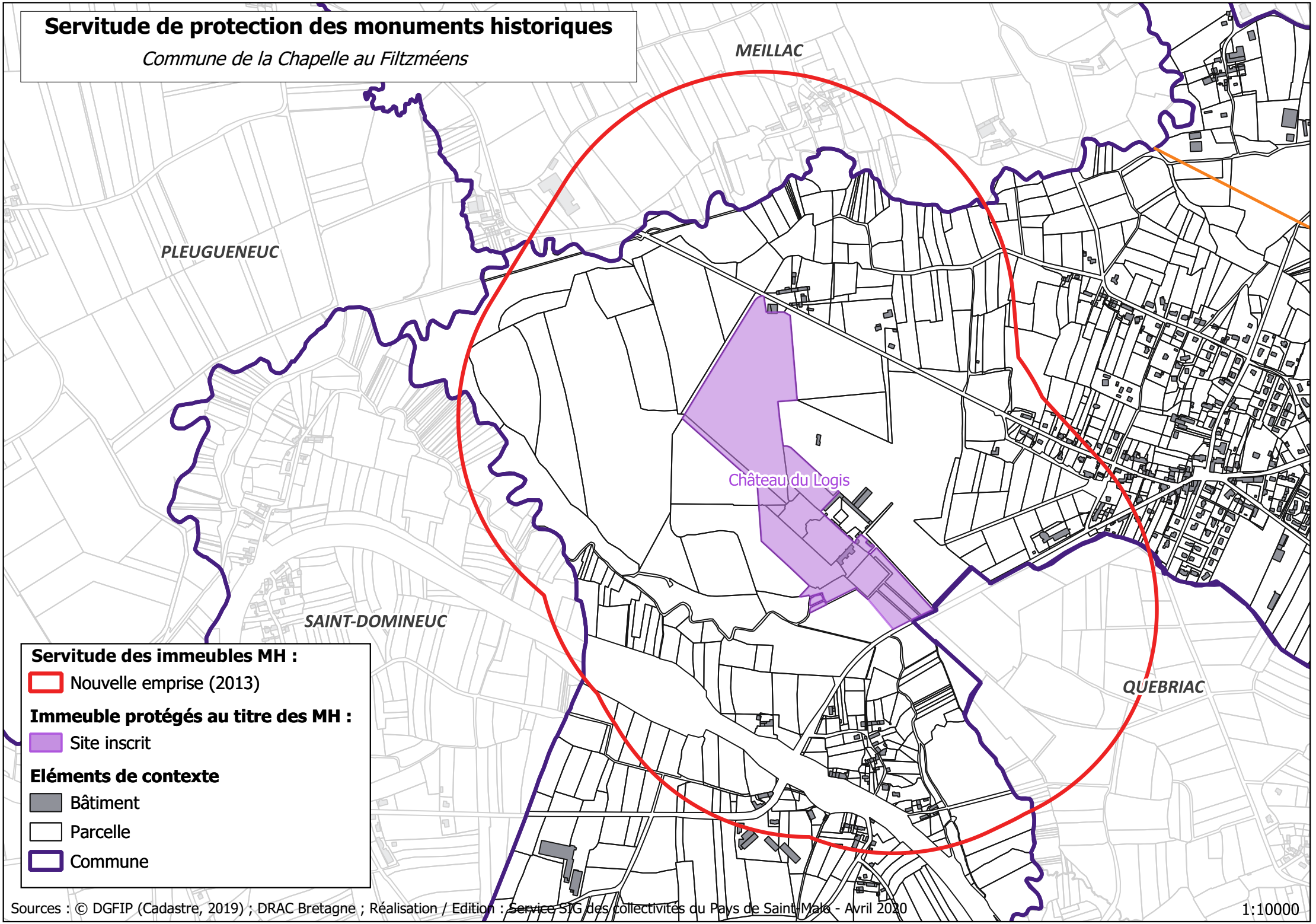

Servitude des immeubles MH :

- Nouvelle emprise (2013)

Immeuble protégés au titre des MH :

- Site inscrit

Eléments de contexte

- Bâtiment
- Parcelle
- Commune

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2019) ; DRAC Bretagne ; Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo - Avril 2020

1:10000

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

COMMUNE DE COMBOURG

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plans des Servitudes d'Utilité Publique

QUARTA
LA CARTE DE LA COMPETENCE
WWW.QUARTA.FR
AGENCE DE ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
123 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
Tél. +33 (0)2 99 30 12 12
contact@quarta.fr

APPROBATION :

Dossier n°	Echelle :
SJ172653U	1/12 500

Légende

- AC 1 : Servitude de protection des monuments historiques
- AC 2 : Servitude de protection des sites et monuments naturels
- AC 4 : Servitude relative au Site Patrimonial Remarquable
- I1 : Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (HTA)
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (HTB)
- AS1 : Servitude relative à la protection des eaux (périmètre de captage de La Gentière)
- T1 : Servitude relative aux chemins de fer
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'État.

Servitude non représentée sur le plan :

A4 : Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux (tout le territoire) ;
I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
T7 : Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (tout le territoire);

N

LIAISON 90KV N0 1 COMBOURG-DOL-DE-BRETAGNE1
LIAISON 225KV N0 1 BELLE-EPINE-RANCE-POSTE
LIAISON 90KV N0 1 BOUCEY-COMBOURG
LIAISON 90KV N0 1 COMBOURG-TINTENIAC
LIAISON 90KV N0 1 COMBOURG-TRESSE
LIAISON 90KV N0 1 COMBOURG-TINTENIAC

Château de Lanrigan
Manoir du Grand Tremaudan

COMMUNE de CUGUEN

Plan des servitudes électriques
Lignes HTA et BT
Ech : 1/10 000ème

LÉGENDE

- Ligne HTA (moyenne tension) aérienne
- Ligne HTA (moyenne tension) souterraine
- Ligne BT (basse tension) aérienne
- Ligne BT (basse tension) souterraine
- Poste transformateur

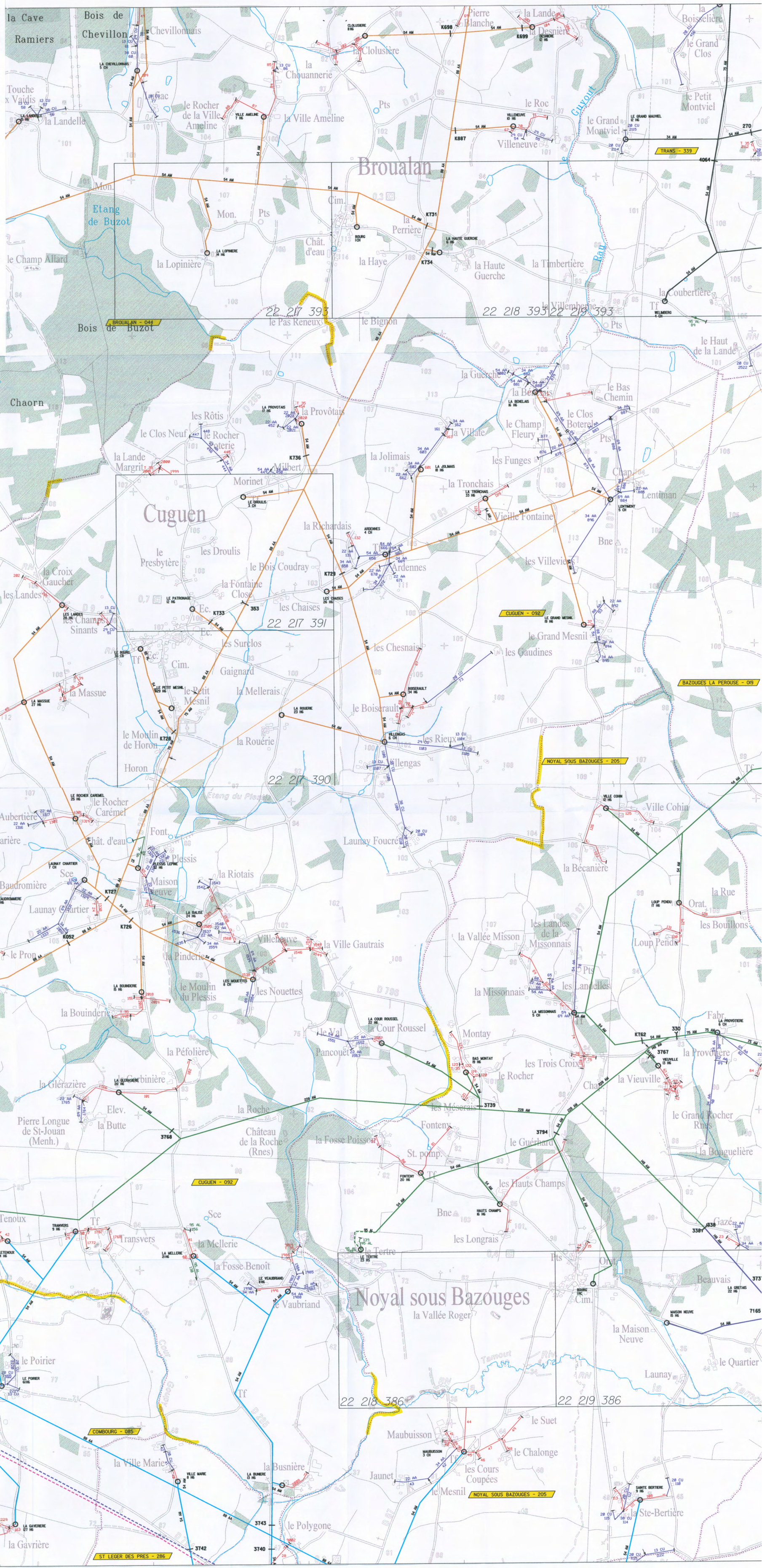

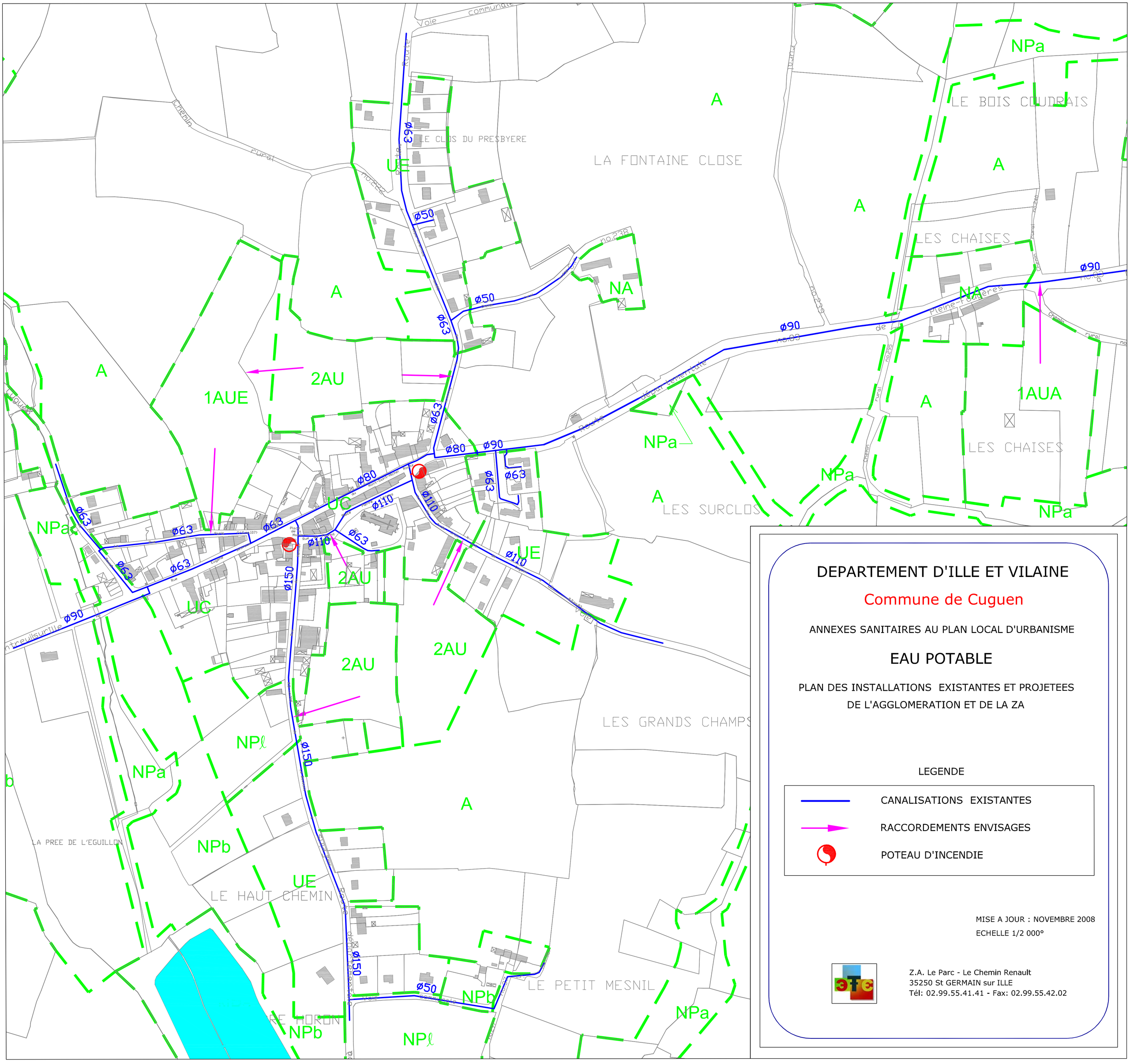

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Commune de Cuguen

ANNEXES SANITAIRES AU PLAN LOCAL D'URBANISME

EAU POTABLE

PLAN DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET PROJETEES
DE L'AGGLOMERATION ET DE LA ZA

LEGENDE

- CANALISATIONS EXISTANTES
- RACCORDEMENTS ENVISAGES
- POTEAU D'INCENDIE

MISE A JOUR : NOVEMBRE 2008

ECHELLE 1/2 000°

Z.A. Le Parc - Le Chemin Renault
35250 St GERMAIN sur ILLE
Tél: 02.99.55.41.41 - Fax: 02.99.55.42.02

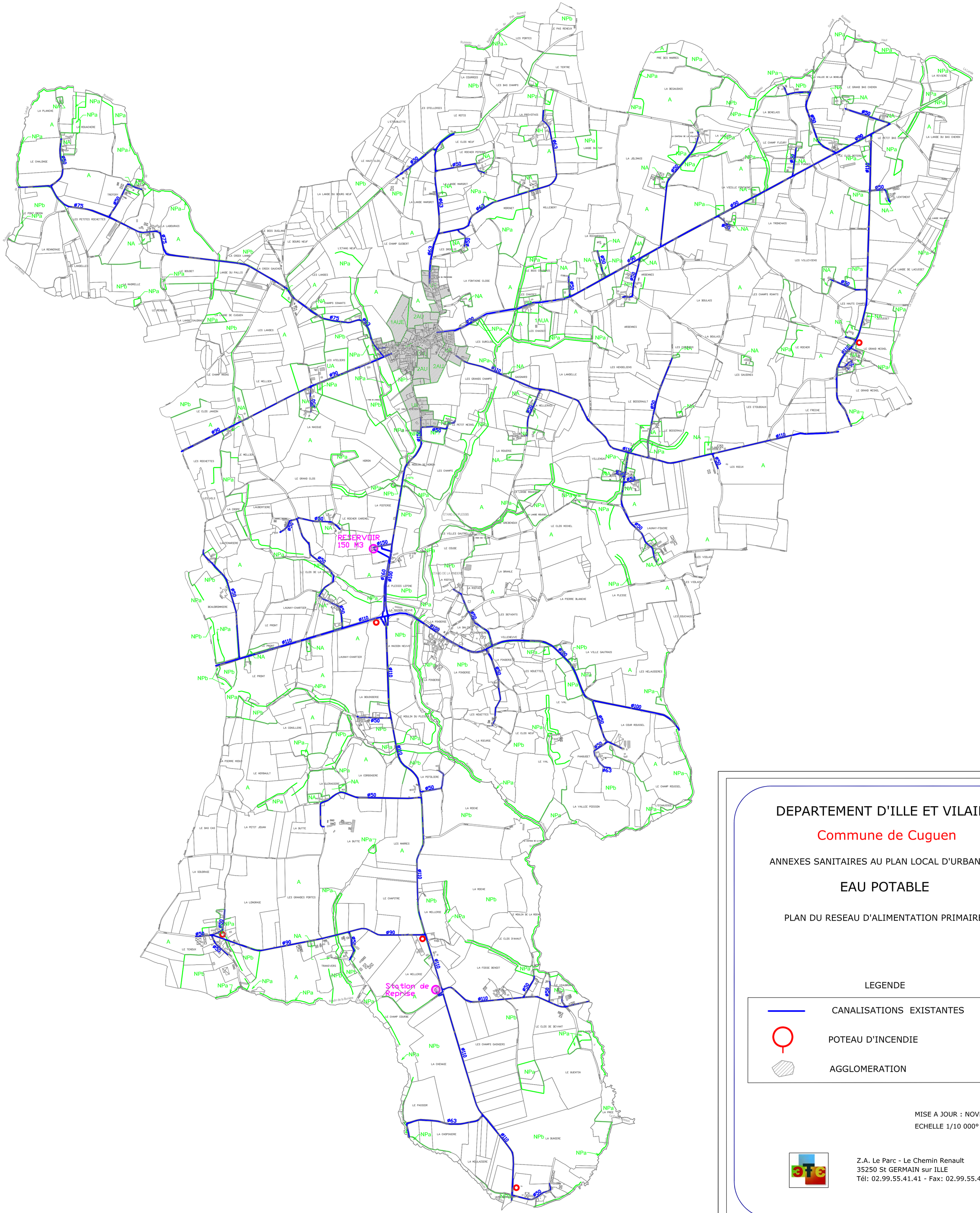

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Commune de Cuguen

ANNEXES SANITAIRES AU PLAN LOCAL D'URBANISME

EAU POTABLE

PLAN DU RESEAU D'ALIMENTATION PRIMAIRE

LEGENDE

CANALISATIONS EXISTANTES

POTEAU D'INCENDIE

AGGLOMERATION

MISE A JOUR : NOVEMBRE 2008

ECHELLE 1/10 000°

Z.A. Le Parc - Le Chemin Renault
35250 St GERMAIN sur ILLE
Tél: 02.99.55.41.41 - Fax: 02.99.55.42.02

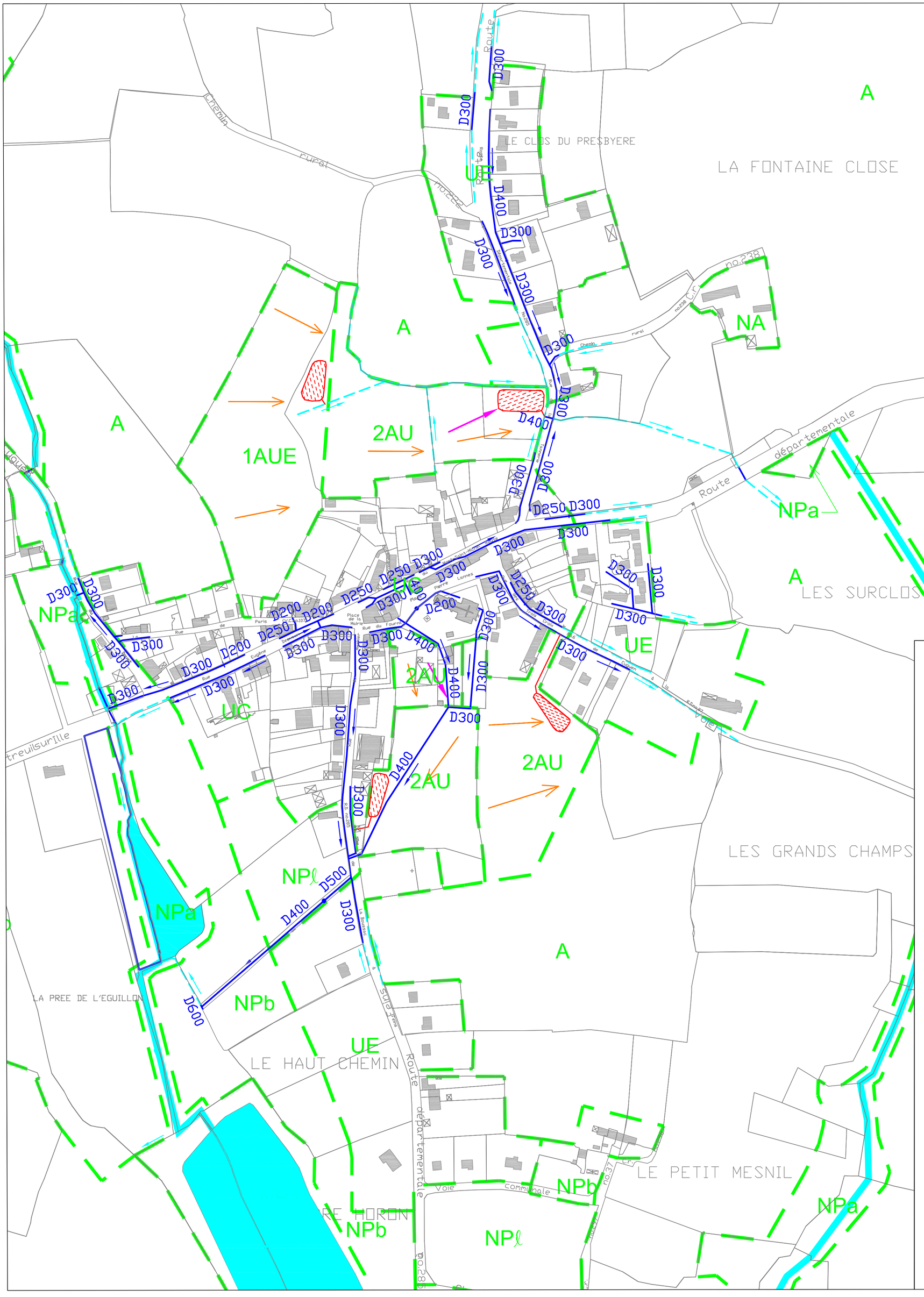

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Commune de Cuguen

ANNEXES SANITAIRES AU PLAN LOCAL D'URBANISME

EAUX PLUVIALES

PLAN DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET PROJETEES
DE L'AGGLOMERATION ET DE LA ZA

LEGENDE

- CANALISATIONS EXISTANTES
- FOSSES
- RUISSEAUX
- RACCORDEMENTS ENVISAGES
- BASSINS TAMPON PROJETES

MISE A JOUR : NOVEMBRE 2008

ECHELLE 1/2 000°

Z.A. Le Parc - Le Chemin Renault
35250 St GERMAIN sur ILLE
Tél: 02.99.55.41.41 - Fax: 02.99.55.42.02

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE CUGUEN

ANNEXES SANITAIRES AU
PLAN LOCAL D'URBANISME

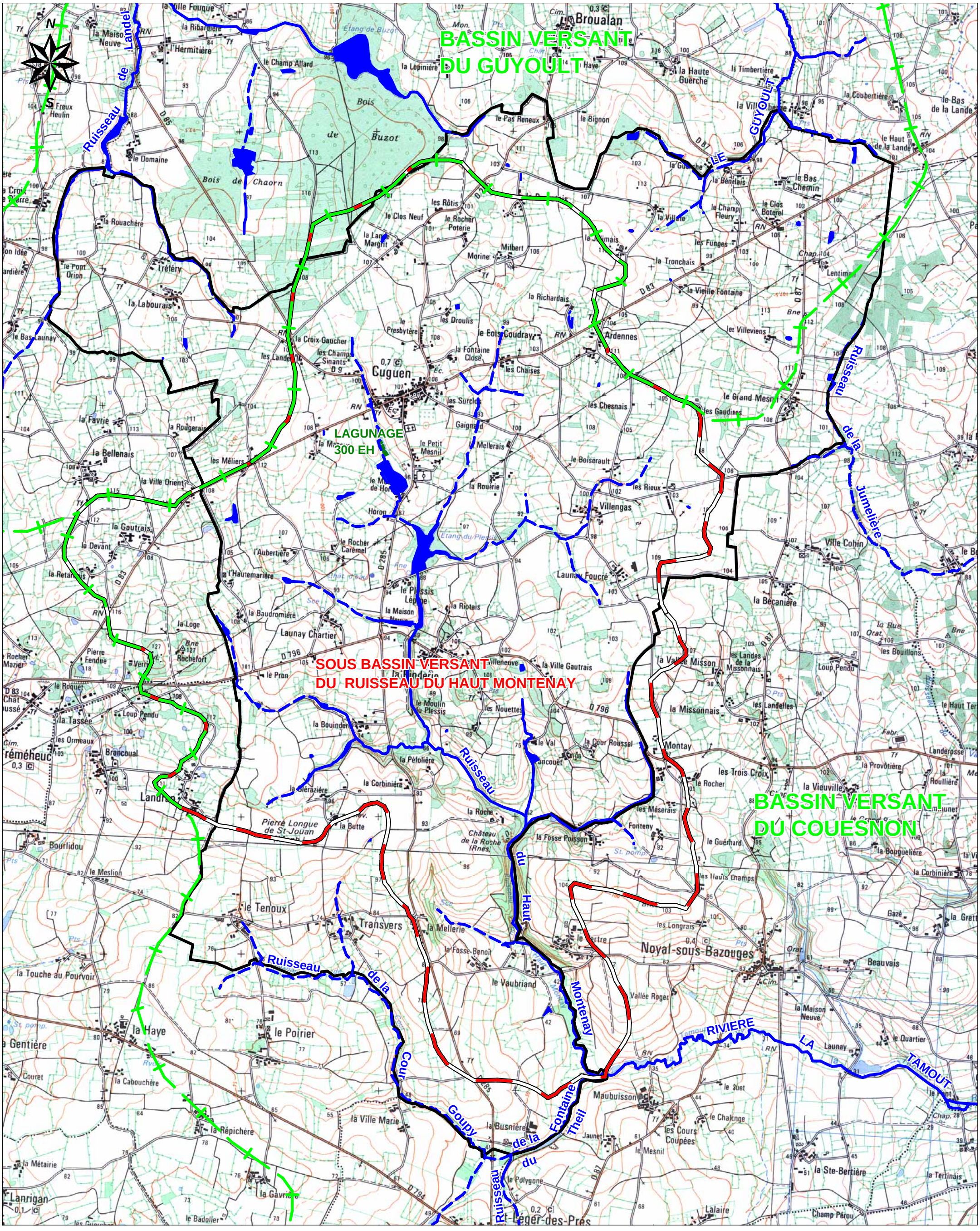

ECHELLE: 1/25000

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BASSINS VERSANTS

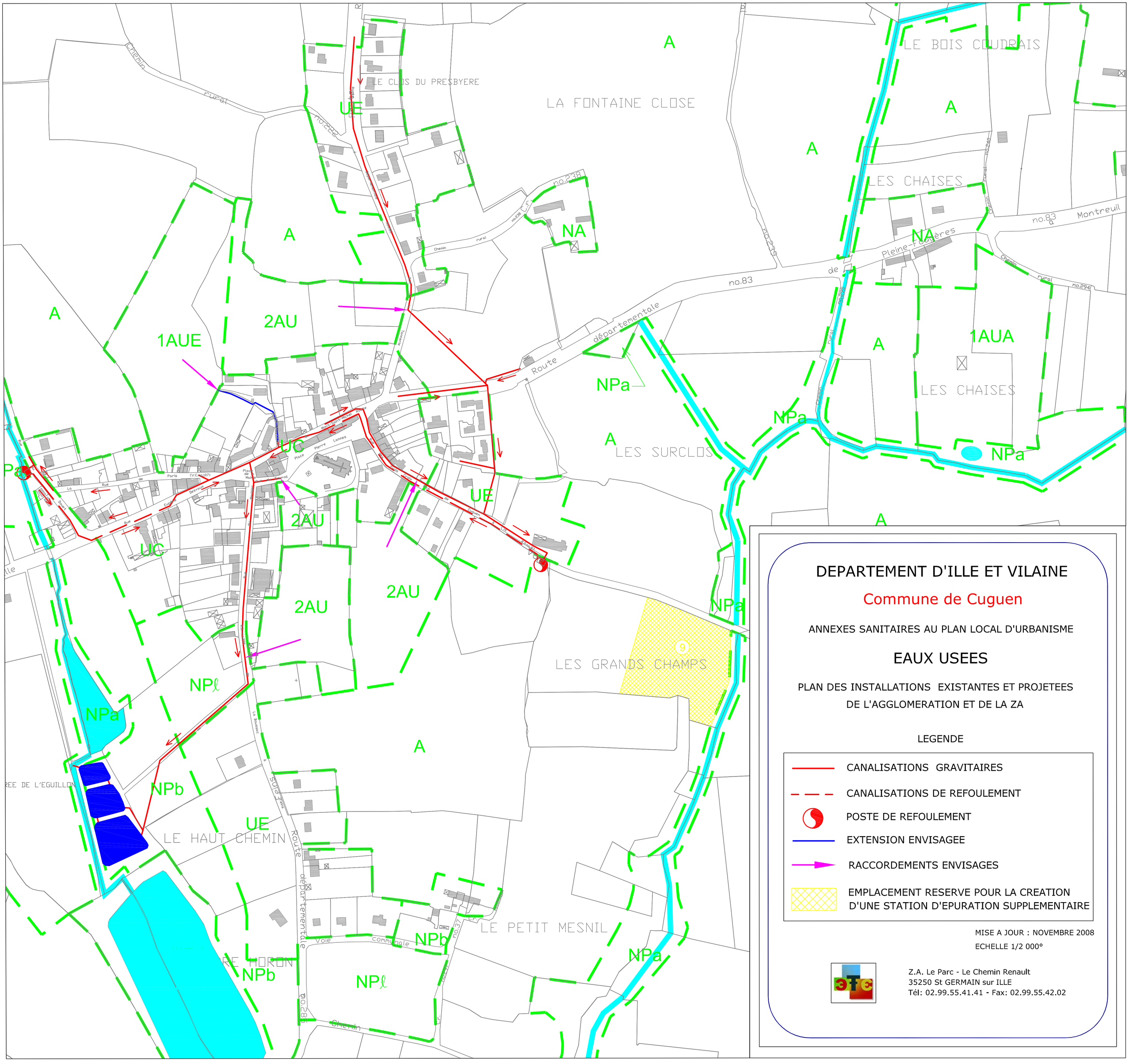

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Commune de Cuguen

ANNEXES SANITAIRES AU PLAN LOCAL D'URBANISME

EAUX USEES

PLAN DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET PROJETEES
DE L'AGGLOMERATION ET DE LA ZA

LEGENDE

- CANALISATIONS GRAVITAIRES
- CANALISATIONS DE REFOULEMENT
- POSTE DE REFOULEMENT
- EXTENSION ENVISAGEE
- RACCORDEMENTS ENVISAGES
- EMPLACEMENT RESERVE POUR LA CREATION D'UNE STATION D'EPURATION SUPPLEMENTAIRE

MISE A JOUR : NOVEMBRE 2008

ECHELLE 1/2 000°

Z.A. Le Parc - Le Chemin Renault
35250 St GERMAIN sur ILLE
Tél: 02.99.55.41.41 - Fax: 02.99.55.42.02

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE CUGUEN

ANNEXES SANITAIRES AU
PLAN LOCAL D'URBANISME

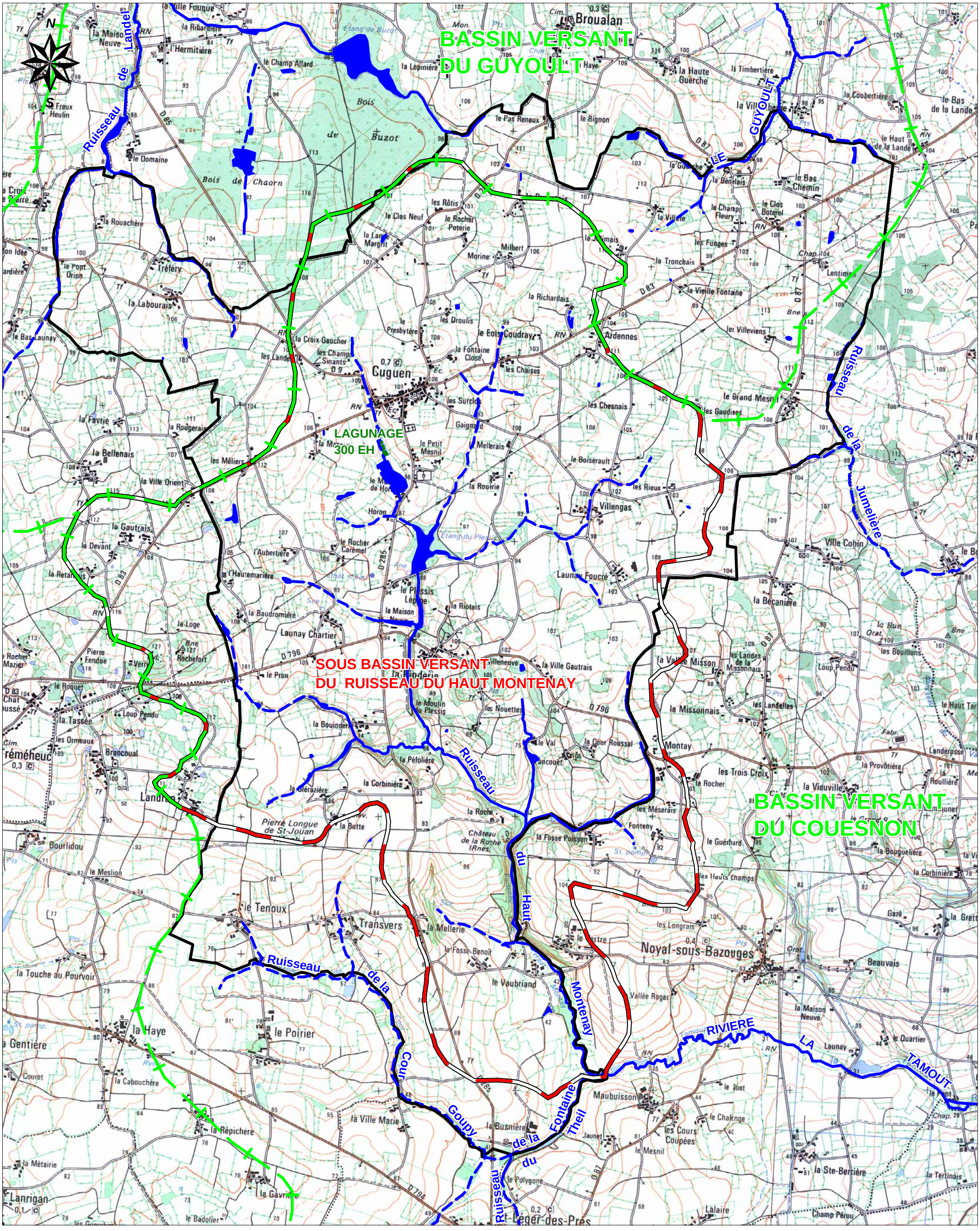

ECHELLE: 1/25000

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BASSINS VERSANTS

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_006AR

Commune de Dingé

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique - PLANCHE 1

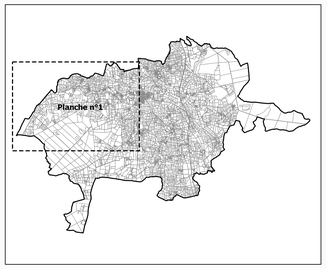

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- EL 7 - Servitude d'alignement de la RD82 et RD20 sur la traversée de bourg
- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (HTA et HTB)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées

SUP non représentées sur le plan

- A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz - SUP1
- I3 - Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz - Bande de libre passage

AS1 - Servitude liée aux périmètres de protection des captages d'eau potable - Le Masse-L'herbage

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection éloigné

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger

- PLU approuvé par délibération du 02/12/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 08/09/2014
- Mise à jour des annexes par arrêté du 24/02/2017
- Mise à jour des annexes par arrêté du 15/09/2021

N

0 50 100 m

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-09-13

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_009-AR

Commune de Dingé

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique - PLANCHE 2

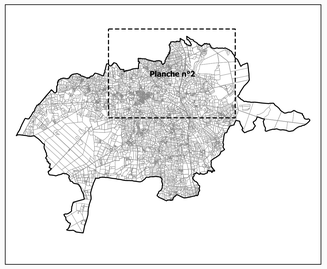

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- EL 7 - Servitude d'alignement de la RD82 et RD20 sur la traversée de bourg
- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (HTA et HTB)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées

SUP non représentées sur le plan

- A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz - SUP1
- I3 - Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz - Bande de libre passage

AS1 - Servitude liée aux périmètres de protection des captages d'eau potable - Le Masse-L'herbage

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection éloigné

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger

- PLU approuvé par délibération du 02/12/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 08/09/2014
- Mise à jour des annexes par arrêté du 24/02/2017
- Mise à jour des annexes par arrêté du 15/09/2021

N

0 50 100 m

Sources : © DGFiP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-09-13

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035343500733-20210915-AR_2021_URB_009-AR

Commune de Dingé

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique - PLANCHE 3

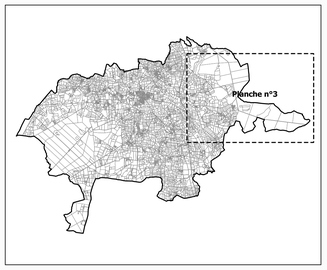

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- EL 7 - Servitude d'alignement de la RD82 et RD20 sur la traversée de bourg
- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (HTA et HTB)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées

SUP non représentées sur le plan

- A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz - SUP1
- I3 - Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz - Bande de libre passage

AS1 - Servitude liée aux périmètres de protection des captages d'eau potable - Le Masse-L'herbage

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection éloigné

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger

- PLU approuvé par délibération du 02/12/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 08/09/2014
- Mise à jour des annexes par arrêté du 24/02/2017
- Mise à jour des annexes par arrêté du 15/09/2021

N

0 50 100 m

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-09-13

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_000-AR

Commune de Dingé

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique - PLANCHE 4

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- EL 7 - Servitude d'alignement de la RD82 et RD20 sur la traversée de bourg
- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (HTA et HTB)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées
- SUP non représentées sur le plan
  - A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
  - I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz - SUP1
  - I3 - Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz - Bande de libre passage

AS1 - Servitude liée aux périmètres de protection des captages d'eau potable - Le Masse-L'herbage

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection éloigné

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger

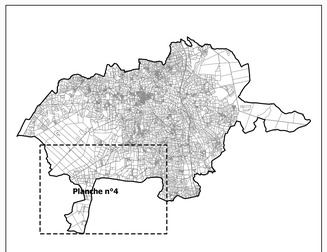

- PLU approuvé par délibération du 02/12/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 08/09/2014
- Mise à jour des annexes par arrêté du 24/02/2017
- Mise à jour des annexes par arrêté du 15/09/2021

N

0 50 100 m

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-09-13

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_009-AR

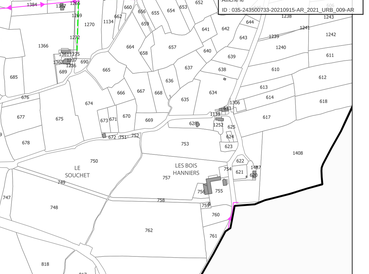

Commune de Dingé

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique - PLANCHE 5

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- EL 7 - Servitude d'alignement de la RD82 et RD20 sur la traversée de bourg
- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (HTA et HTB)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement aéronautique
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées

SUP non représentées sur le plan

- A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz - SUP1
- I3 - Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz - Bande de libre passage

AS1 - Servitude liée aux périmètres de protection des captages d'eau potable - Le Masse-L'herbage

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection éloigné

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle

Bâtiment

- dur
- léger

- PLU approuvé par délibération du 02/12/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du 08/09/2014
- Mise à jour des annexes par arrêté du 24/02/2017
- Mise à jour des annexes par arrêté du 15/09/2021

N

0 50 100 m

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-09-13

Département d'Ille et Vilaine

Commune de Hédé-Bazouges

Plan Local d'Urbanisme

Plan des servitudes d'utilité publique

Légende :

- AS - Constitutions publiques d'eau potable et d'assainissement
- I3 - Constitution de gaz
- I4 - Lignes électriques
- AB - Protection des bois, feuilles et lisses
- AC2 - Protection des monuments historiques
- T7 - Servitude aéronautique à l'intérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
- BATIMENT
- COMMUNE
- PARCELLE

Document annexé à l'arrêté du mois d'avril de 15 juin 2020
Planche 3/2

Sources : © CGIPP (Cadastre, 2019)
Réalisation : Edition : Service SIG mis collectivités du Pays de Saint-Malo, 2020-06-15

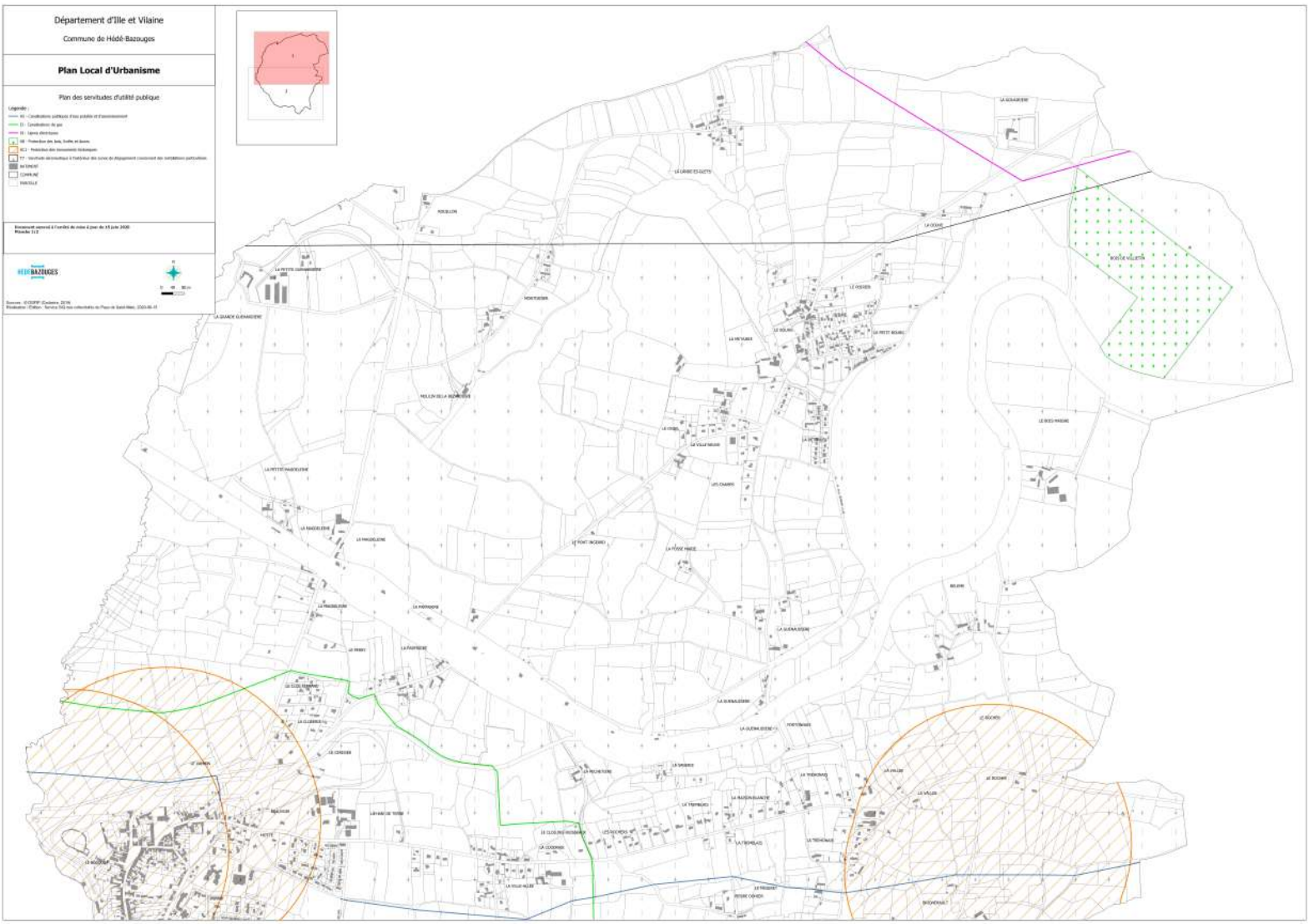

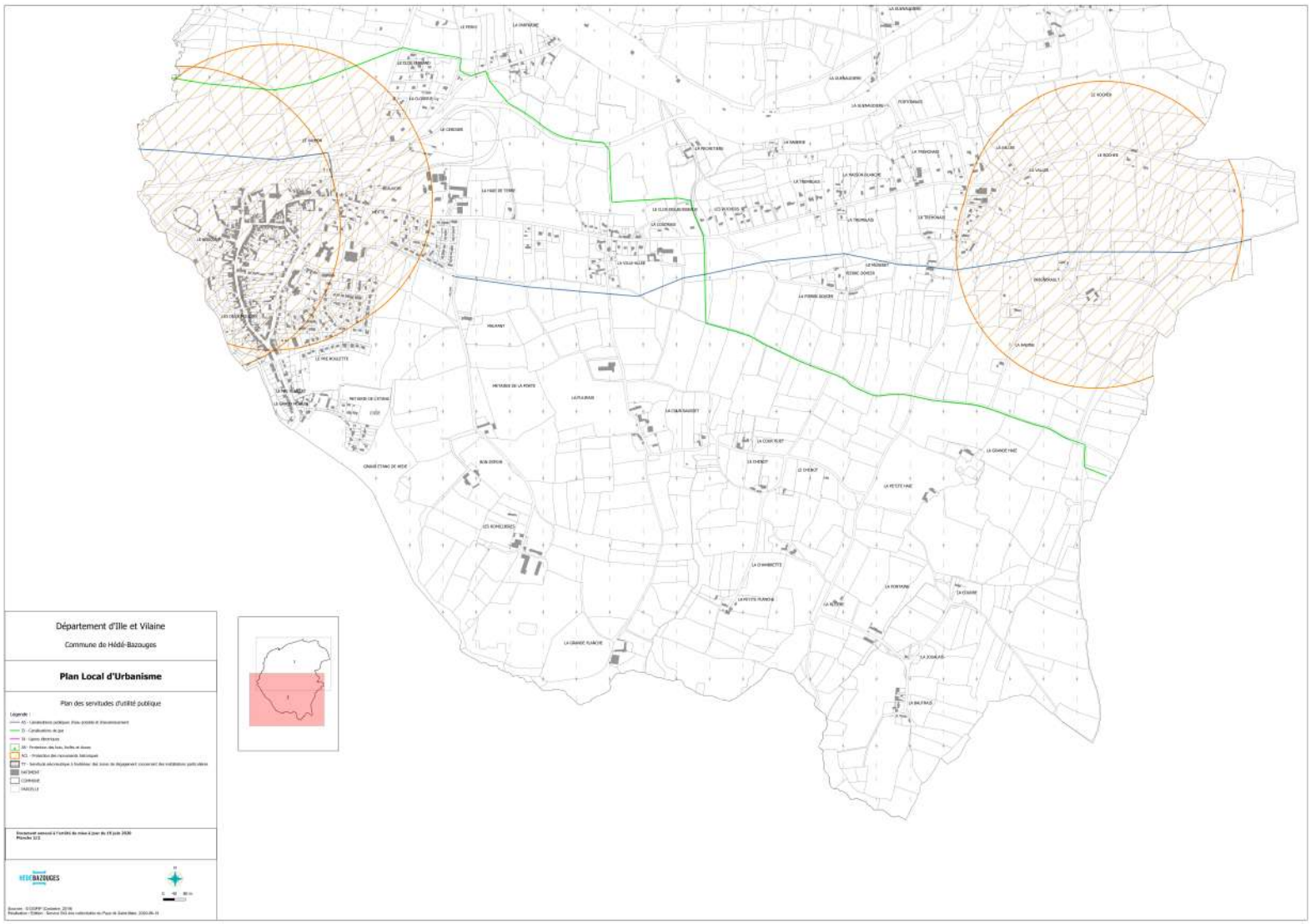
Département d'Ille et Vilaine
Commune de Hédé-Bazouges
Plan Local d'Urbanisme
Plan des servitudes d'utilité publique
Légende :
AS - Servitudes publiques dans prairie et inconnaissement
D - Canalisations de gaz
I4 - Lignes électriques
AC - Protection des bois, forêts et dunes
AC1 - Protection des monuments historiques
T7 - Servitude aéronautique à l'intérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
NATIMENT
COMMUNE
PARCELLE
Document annexé à l'arrêté du mise à jour du 19 juin 2020
Planche 1/2
HÉDÉ BAZOUGES
N
0 40 80 m
Source : © GEOFIP (Cadastre 2018)
Réalisation : Edition - Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo 2020-06-11



ILLE ET VILAINE

COMMUNE DES IFFS

REÇU LE

- 3 OCT. 2005

PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE
D.E.D.D.3

CARTE COMMUNALE

Planche unique

ECHELLE : 1/5000

LEGENDE :

- Périmètre de protection des monuments historiques (500m)
- Centre d'Exploitation Agricole
- Végétation haie
- Site Archéologique
- Courbes de Niveaux numériées à partir de la carte IGN
- Servitude de recul des voies
- Zone dédiée au traitement (Base à sable, station verticale, ...)
- Zone Boisée
- Périmètre Actuellement Urbanisé

OBSERVATIONS :

Les centres d'exploitations et les périmètres de protection des monuments historiques seront à étudier au cas par cas

le 15 juin 2005
Dossier N°40237/9821
Dessinateur : FL

éguimos
SCP LERAY - SAUVAGER - PROGEAS
Experts - Géomètres - Urbanisme
Ingenierie - Maîtrise d'Oeuvre - Syndic

B.P. 7053
35470 BAIN DE BRETAGNE
Tél : 02 99 43 76 06
Fax : 02 99 43 92 09



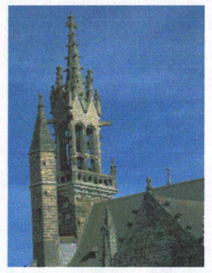

ILLE ET VILAINE

COMMUNE DES IFFS

REÇU LE
- 3 OCT. 2005
PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE
D.E.D.D.3

CARTE COMMUNALE

LE BOURG

ECHELLE : 1/1000

LEGENDE :

- Perimètre de protection des monuments historiques (500m)
- Centre d'Exploitation Agricole
- Végétation haie
- Site Archéologique
- Courbes de Niveaux numérisées à partir de la carte IGN
- Servitude de recul des voies
- Zone dédiée au traitement (Bac à sable, station verticale, ...)
- Zone Boisée
- Périmètre Actuellement Urbanisé
- Zone Aménagement Différé

OBSERVATIONS :

l'integralité du bourg des Iffs est inscrit dans le perimètre de protection des monuments historique

le 02 juin 2005
Dossier N°9821/40237
Dessinateur : FL

B.P. 7053
35470 BAIN DE BRETAGNE
Tél : 02 99 43 76 06
Fax : 02 99 43 92 09

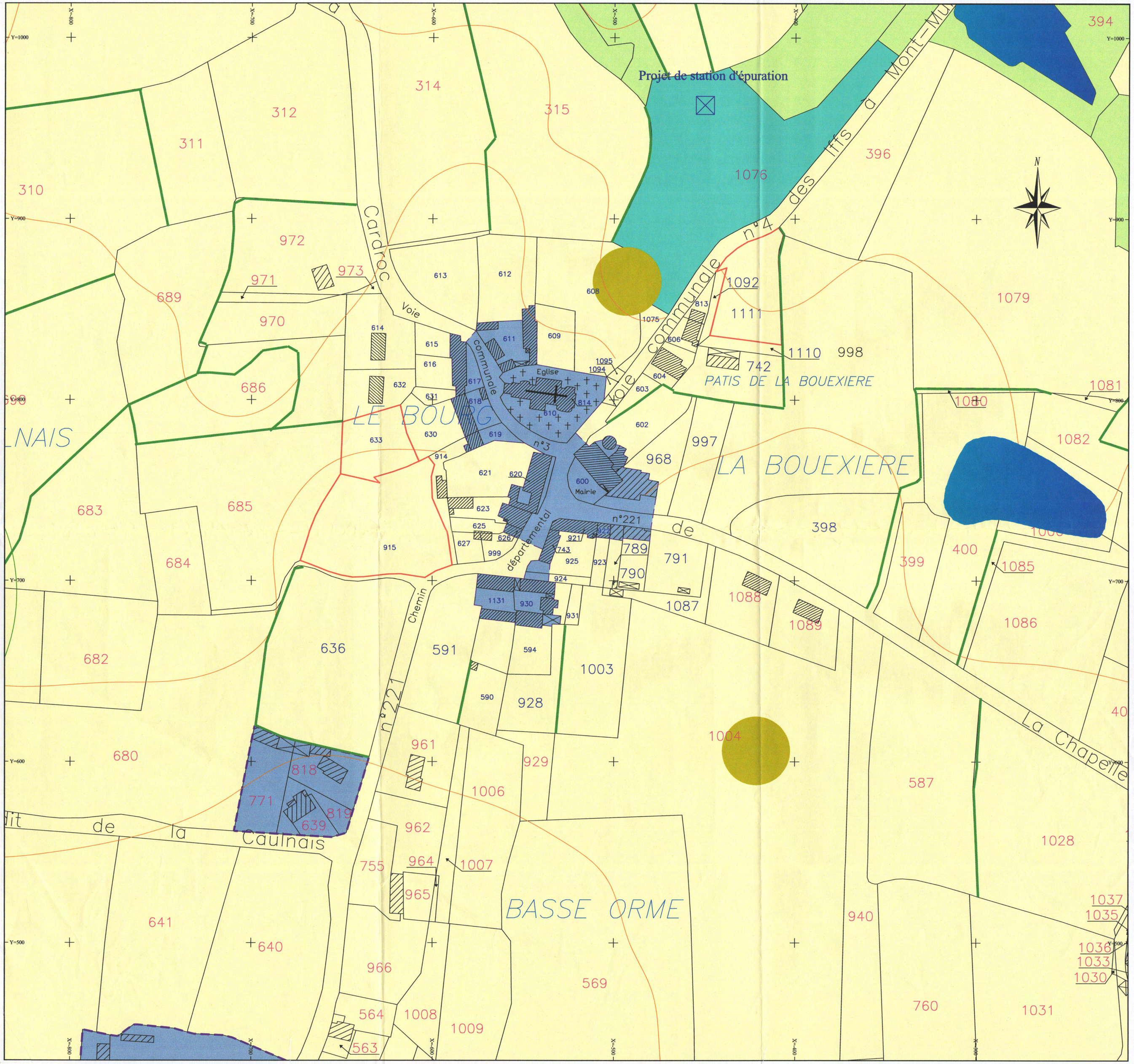

Envoyé en préfecture le 15/09/2021
Reçu en préfecture le 15/09/2021
Affiché le
ID : 035-243500733-20210915-AR_2021_URB_04-AR

Commune de Longaulnay

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable, périmètre immédiat - Linquéniac
- AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable, périmètre rapproché sensible - Linquéniac
- AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable, périmètre rapproché complémentaire - Linquéniac
- AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable, périmètre éloigné - Linquéniac
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement

SUP non représentées sur le plan

- A4 - Servitude concernant des terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien des câbles et dispositifs souterrains de télécommunications

Eléments de contexte

- Limite de commune
- Limite de parcelle
- Bâtiment dur
- Bâtiment léger

- PLU approuvé le 06/09/2012
- Mise à jour des annexes par arrêté n° 2019-URB-005 du 22/11/2019 - secteurs d'informations sur les sols
- Mise à jour des annexes par arrêté du 15/09/2021 – Abrogation PT1 et PT2

N

0 25 50 m

Sources : © DGFiP (Cadastre, 2020)
Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-08-18

Saint-Thual

Saint-Thual

La Baussaine

Plouasne

Miniac-sous-Bécherel

Bécherel

Département d'Ille et Vilaine

Commune de MEILLAC

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

QUARTA

AGENCE DE ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
123 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
Tél. +33 (0)2 99 30 12 12
contact@quarta.fr
WWW.QUARTA.FR

Plan Local d'Urbanisme	N° pièce
	5.1
Dossier n° : 152583U	Echelle : 1/10 000

Servitudes d'Utilité Publique :

- Périmètre de Protection des Monuments Historiques (AC1)
- Servitudes de protection des captages d'alimentation en eau potable (AS1)
- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques (PT2)
- Ligne électrique aérienne (I4)
- Réseau de télécommunication (PT3)

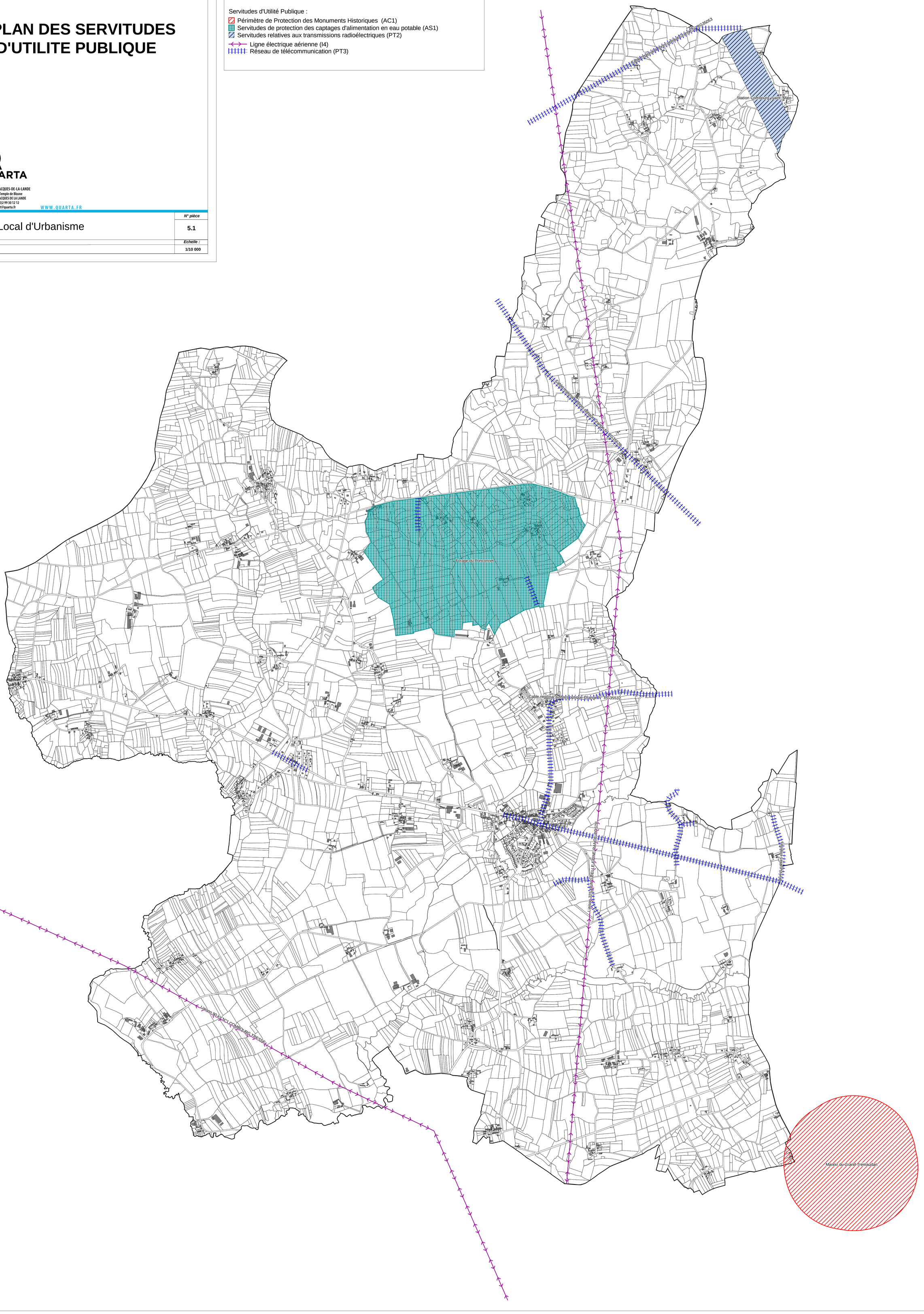

Servitude de protection des monuments historiques

Commune de la Chapelle au Filtzméens

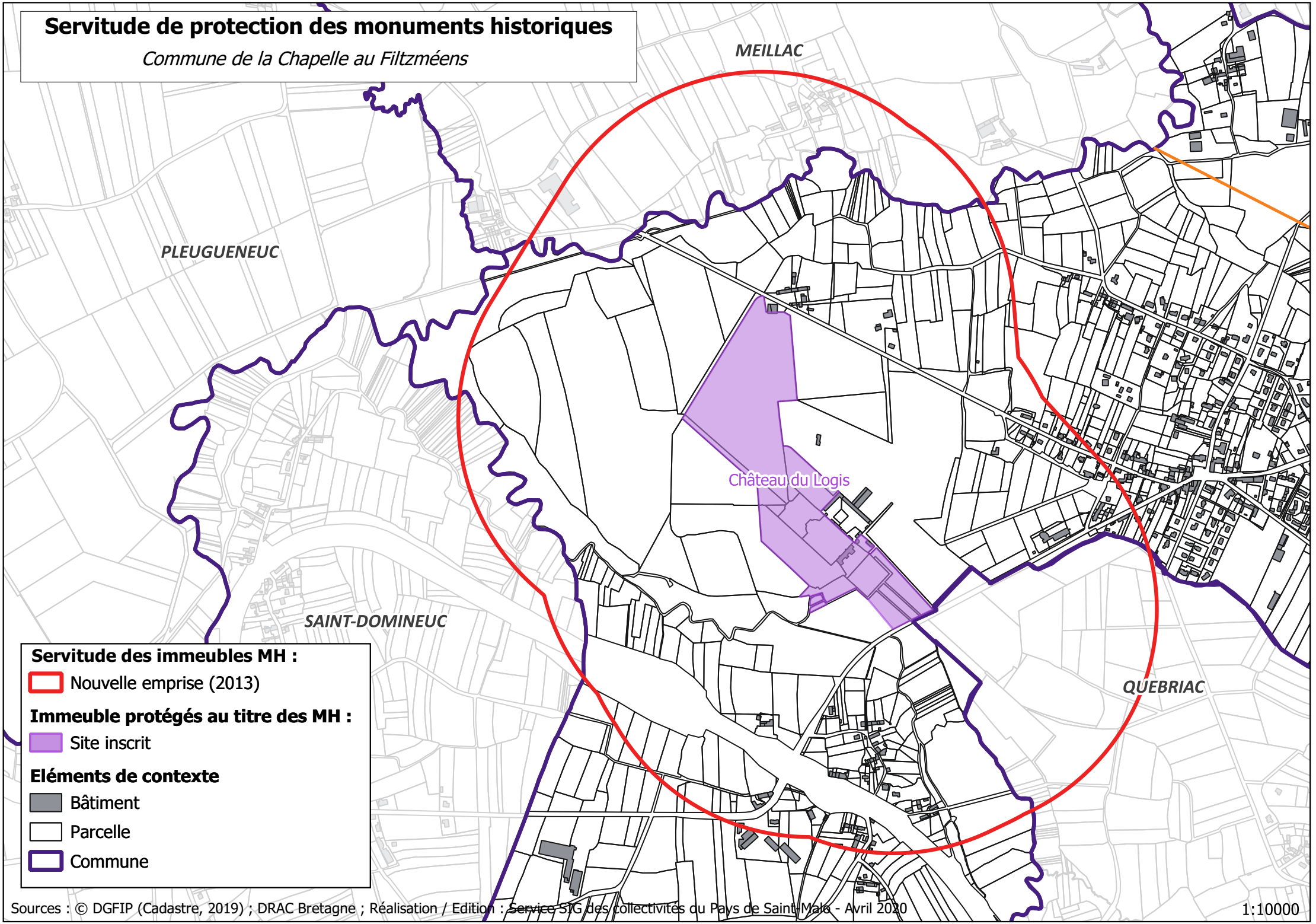

Servitude des immeubles MH :

- Nouvelle emprise (2013)

Immeuble protégés au titre des MH :

- Site inscrit

Eléments de contexte

- Bâtiment
- Parcelle
- Commune

Sources : © DGFIP (Cadastre, 2019) ; DRAC Bretagne ; Réalisation / Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo - Avril 2020

1:10000

Département d'Ille-et-Vilaine

COMMUNE DE PLESDER

PLAN LOCAL D'URBANISME

Servitudes d'Utilité Publique

Plan du territoire

Echelle 1/6 500 è

P.L.U arrêté le : 25 avril 2019

P.L.U approuvé le : 30 janvier 2020

P.L.U mis à jour le : 15 juin 2020

PRIGENT & ASSOCIES
Atelier d'urbanisme
106A rue Eugène Pottier 35 000 RENNES
Tel : 02 99 79 28 19
FAX : 02 99 78 37 17

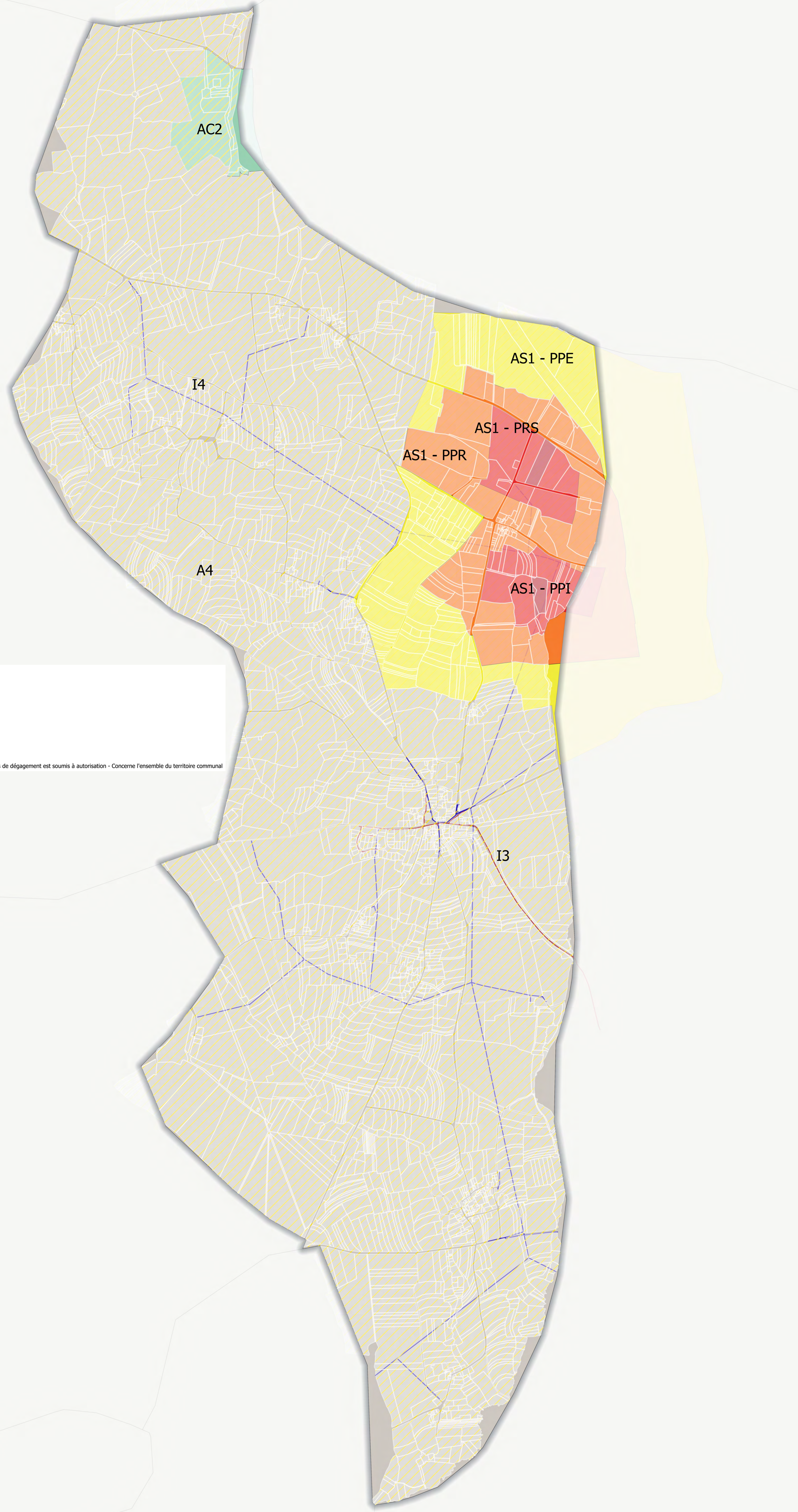

SUP PT3 Réseau ORANGE - Commune DE PLESDER (35)

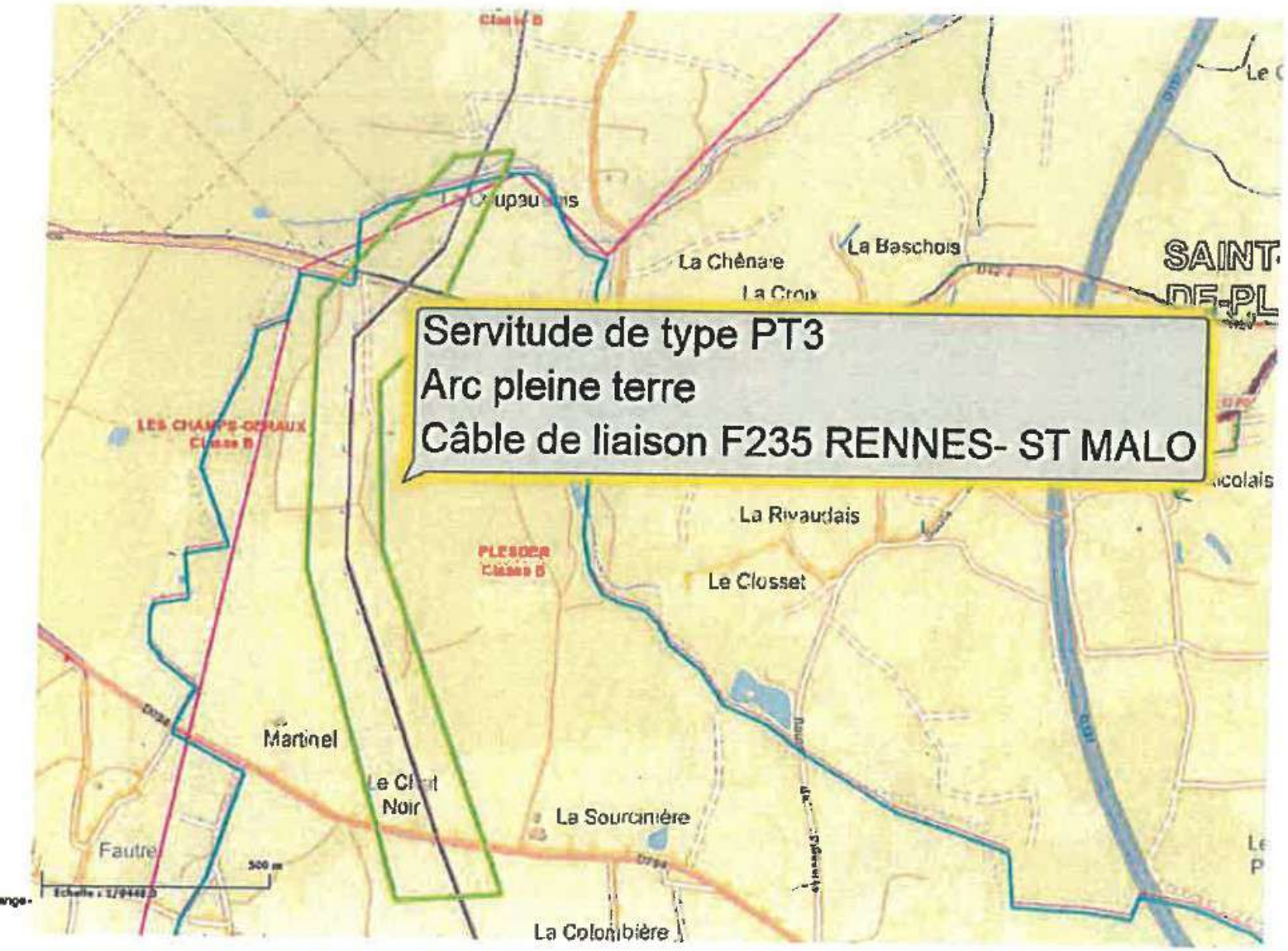

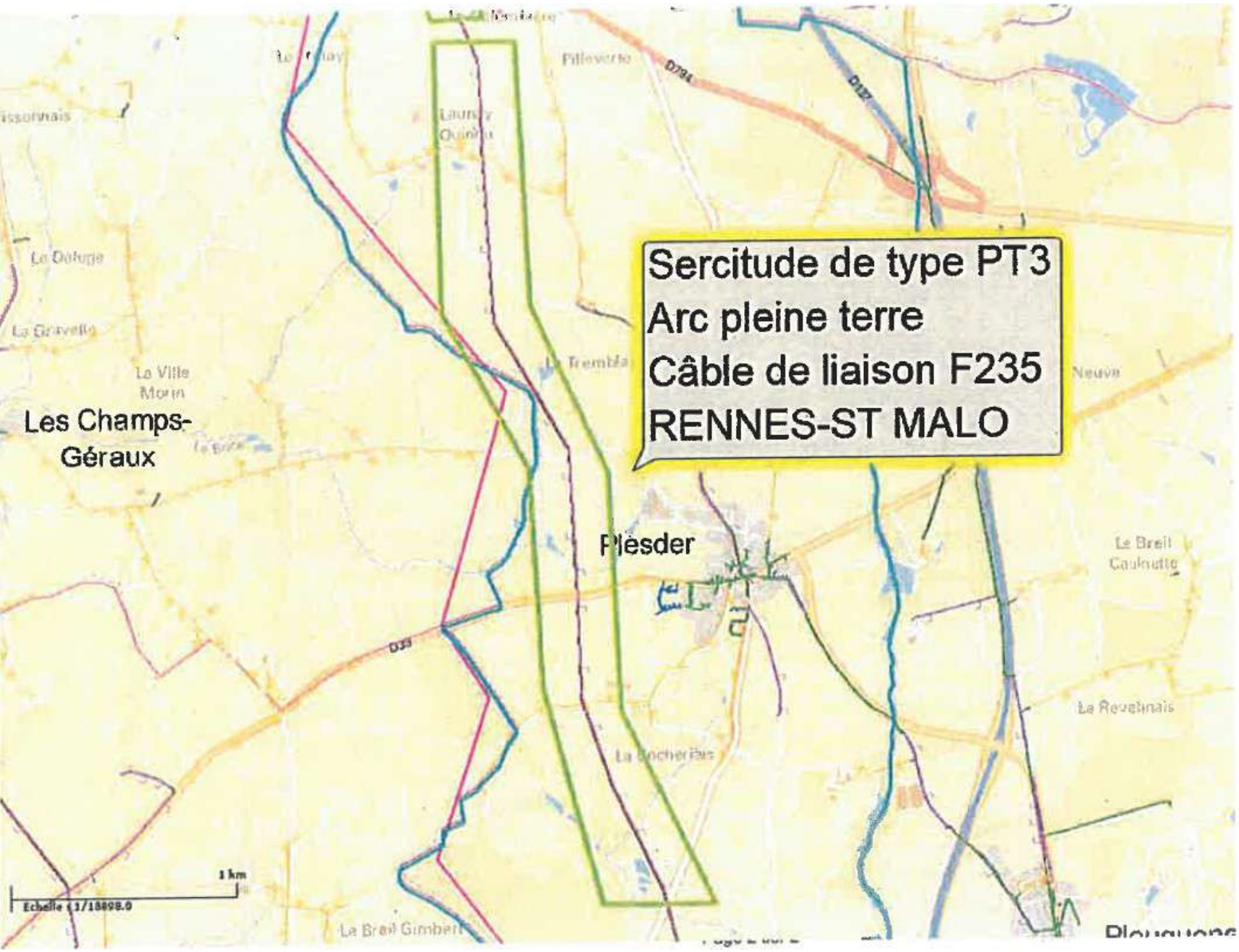
Sercitude de type PT3
Arc pleine terre
Câble de liaison F235
RENNES-ST MALO
Les Champs-Géraux
Plèsder
Le Breil Caulnette
La Revelinais
La Ville Morin
Le Déluge
La Gravelle
Pilleverte
D794
D33
1 km

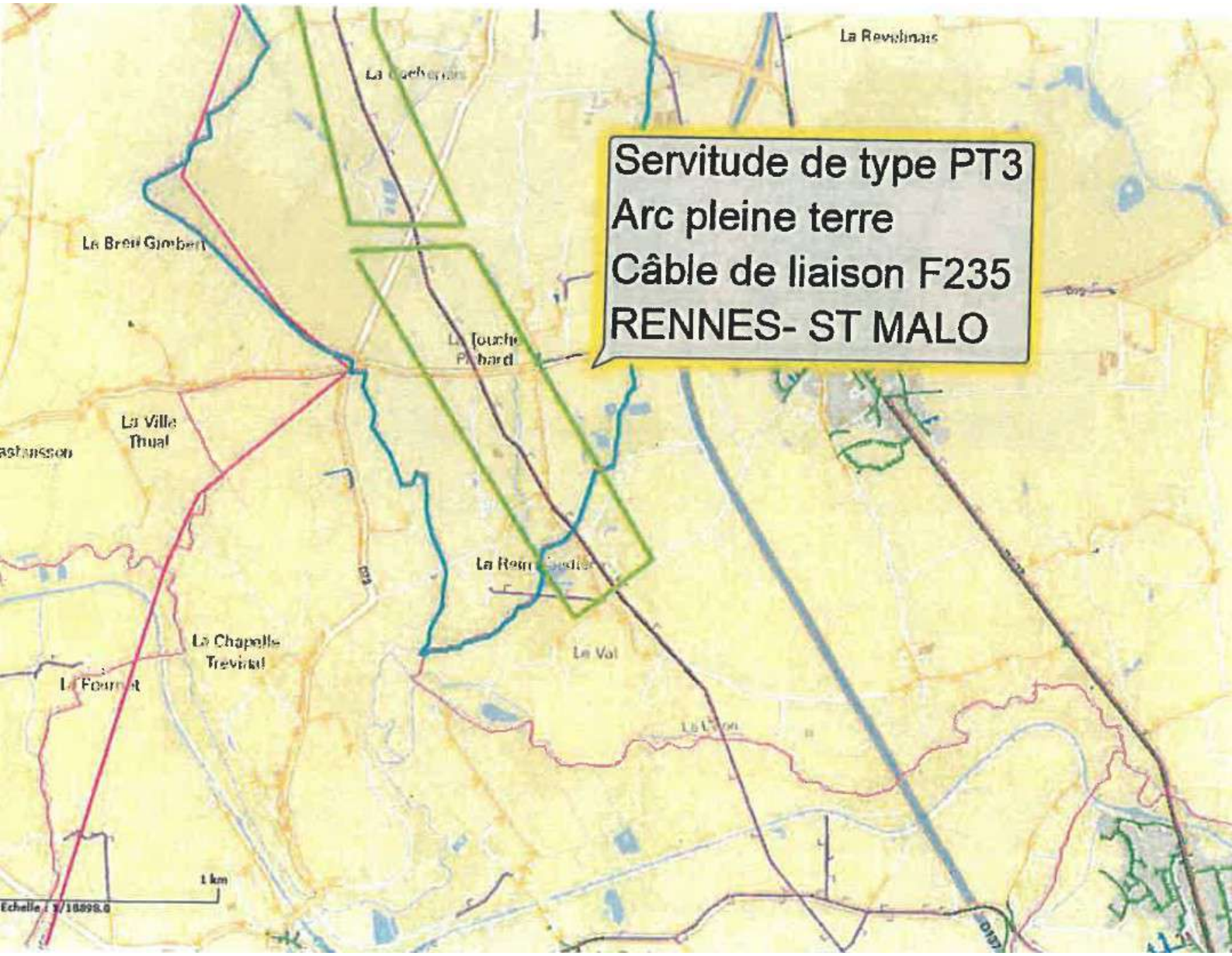
Servitude de type PT3
Arc pleine terre
Câble de liaison F235
RENNES- ST MALO
La Revelinais
La Ville
Thual
La Chapelle
Trevinal
Le Val
1 km

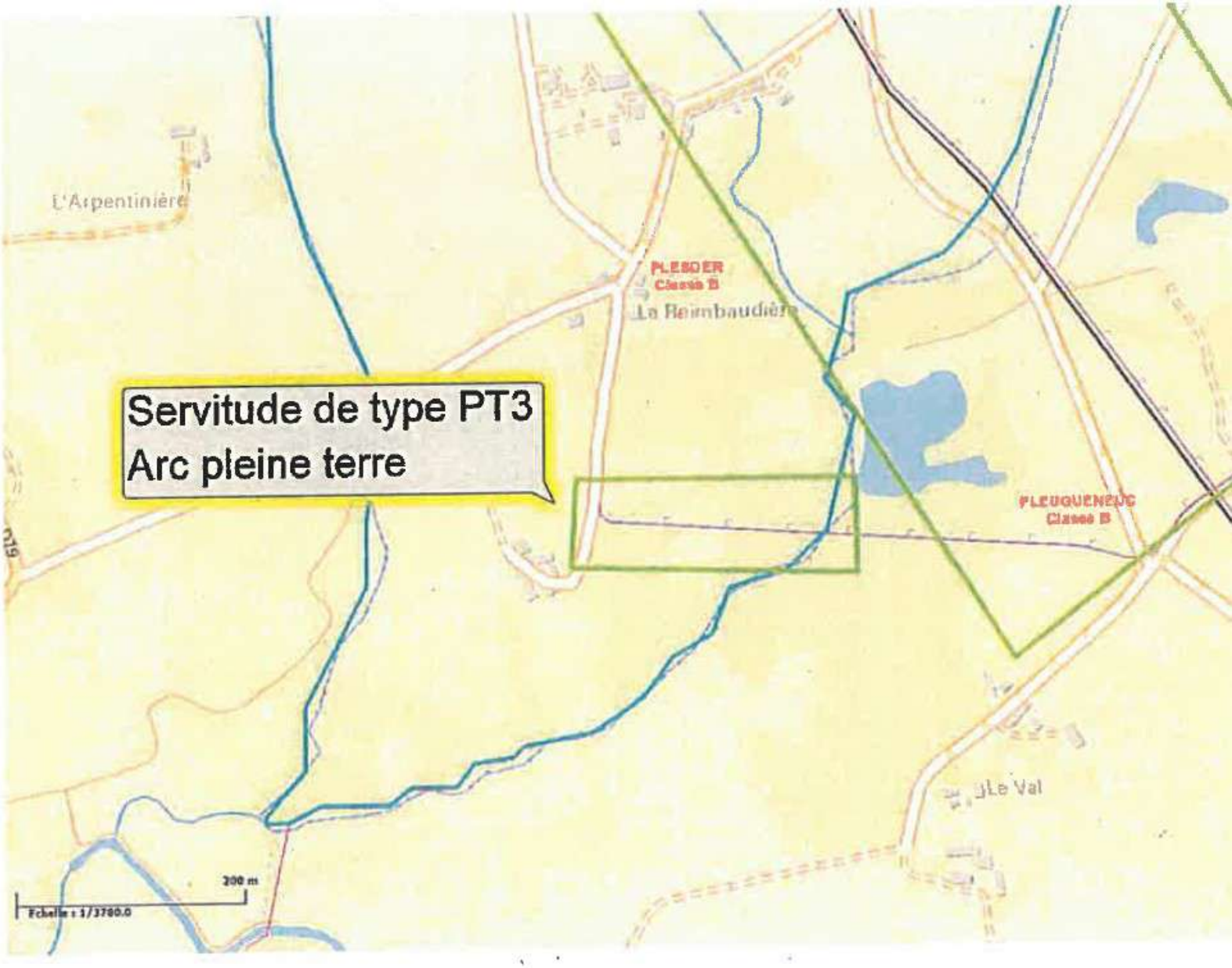
Servitude de type PT3
Arc pleine terre
L'Arpentinière
PLESDER
Classe B
La Reinbaudière
FLEURIENEUC
Classe B
Le Val
200 m
Echelle : 1/3760.0

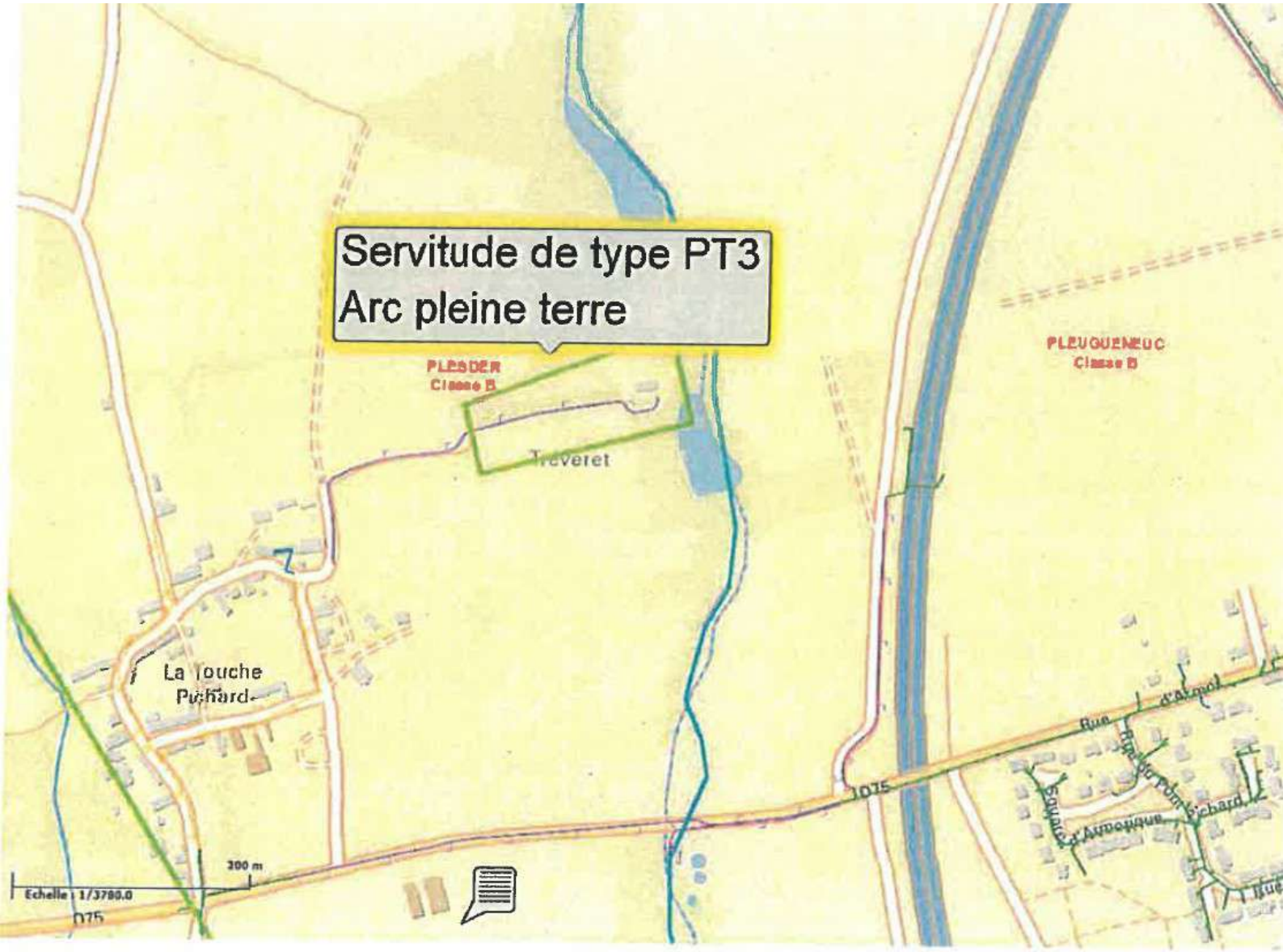
Servitude de type PT3
Arc pleine terre
PLESDER
Classe B
PLEUGUENEUC
Classe B
Treveret
La Touche
Pichard
D75
Rue d'Armor
Square d'Auvergne
200 m
Echelle : 1/3780.0
D75

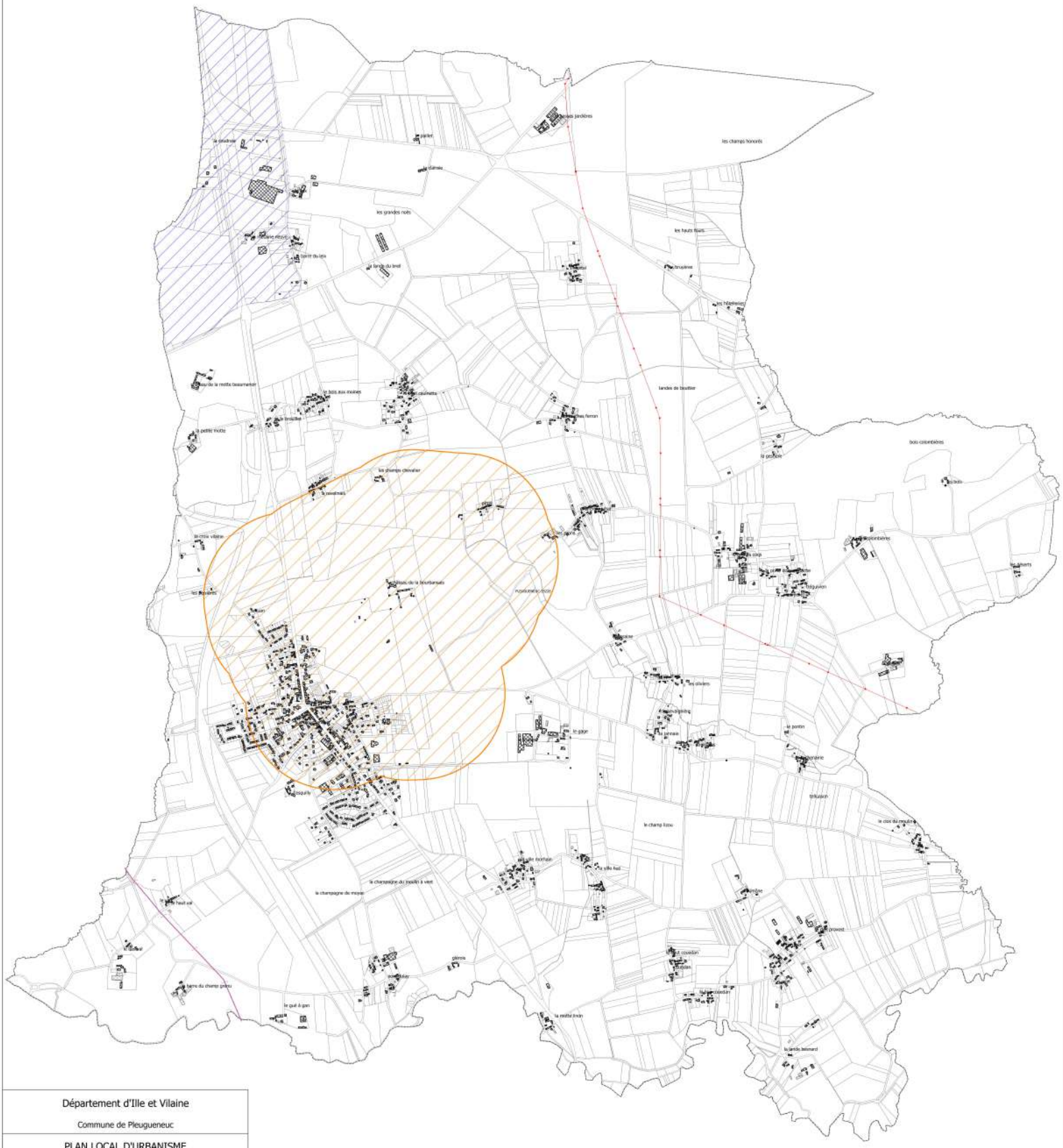

Département d'Ille et Vilaine

Commune de Pleugueneuc

PLAN LOCAL D'URBANISME
Servitudes d'Utilité Publique

Légende :

AC1 - Protection des monuments historiques

AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable

I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (réseau de transport HTB, ligne aérienne)

PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de cables et dispositifs souterrains de télécommunications

SUP non représentées

A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux

A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement

EL11 - Servitude de non accès le long des routes express et des déviations d'agglomération RN137

T7 - Servitude aéronautique établie à l'extérieure des zones de dégagement

Fond de plan

BdTi dur — Parcelle

BdTi leger — Commune

Mise à jour des données par arrêté du 15/09/2021 - Abrogation PT1 et PT2

2019-11-22 mise à jour
2017-05-04 modification n°4
2016-04-02 mise à jour
2014-11-06 modification simplifiée n°3
2012-12-06 modification simplifiée n°2
2011-07-11 révision simplifiée
2011-07-11 modification n°1
2000-03-00 élaboration

Bretagne

N

0 75 150 m

Sources : © DGFiP (Cadastre, 2020)
Réalisation : Edition : Service SIG des collectivités du Pays de Saint-Malo, 2021-09-09

Commune de

QUÉBRIAC

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 6.2.2 Plan des servitudes d'utilité publique



Échelle : 1/ 5 000
Date d'approbation : 29/10/2020

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

- A4 - Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux
- A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- EL3 - Servitudes de halage et de marchepied
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - Ligne HTA aérienne
  - Ligne HTA souterraine
  - Ligne HTB aérienne
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

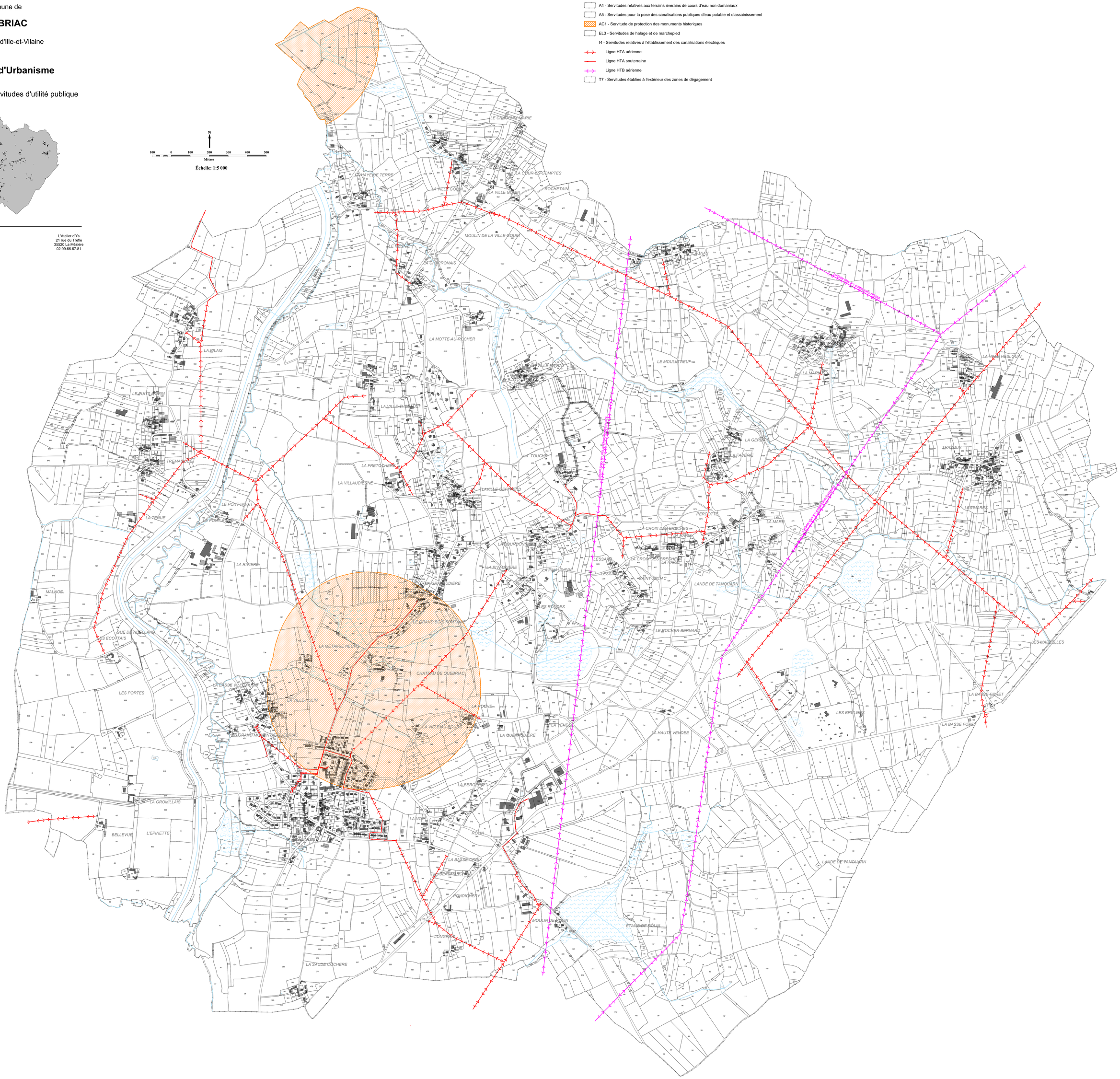

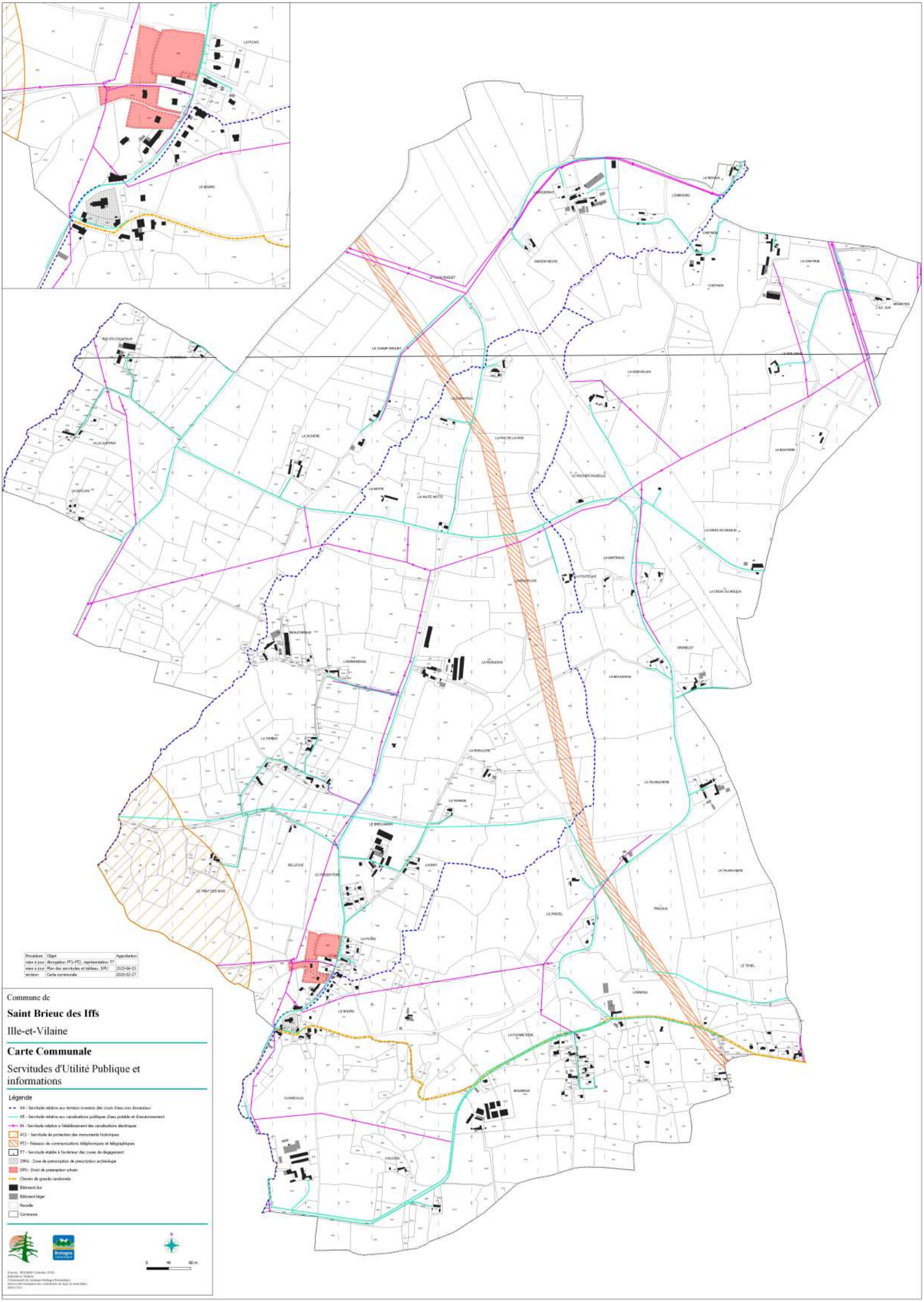
LA PICAIS
LE BOURG
LE CHAMP DOUET
LA CHAPELLE
LA CHESNAIE
LA CHAUVAUDAIS
LA CHAUVAUDAIS
LA CHAUVAUDAIS

Zones de présomption de prescription archéologique de la commune de SAINT-BRIEUC-DES-IFFS le 26/02/2018

N

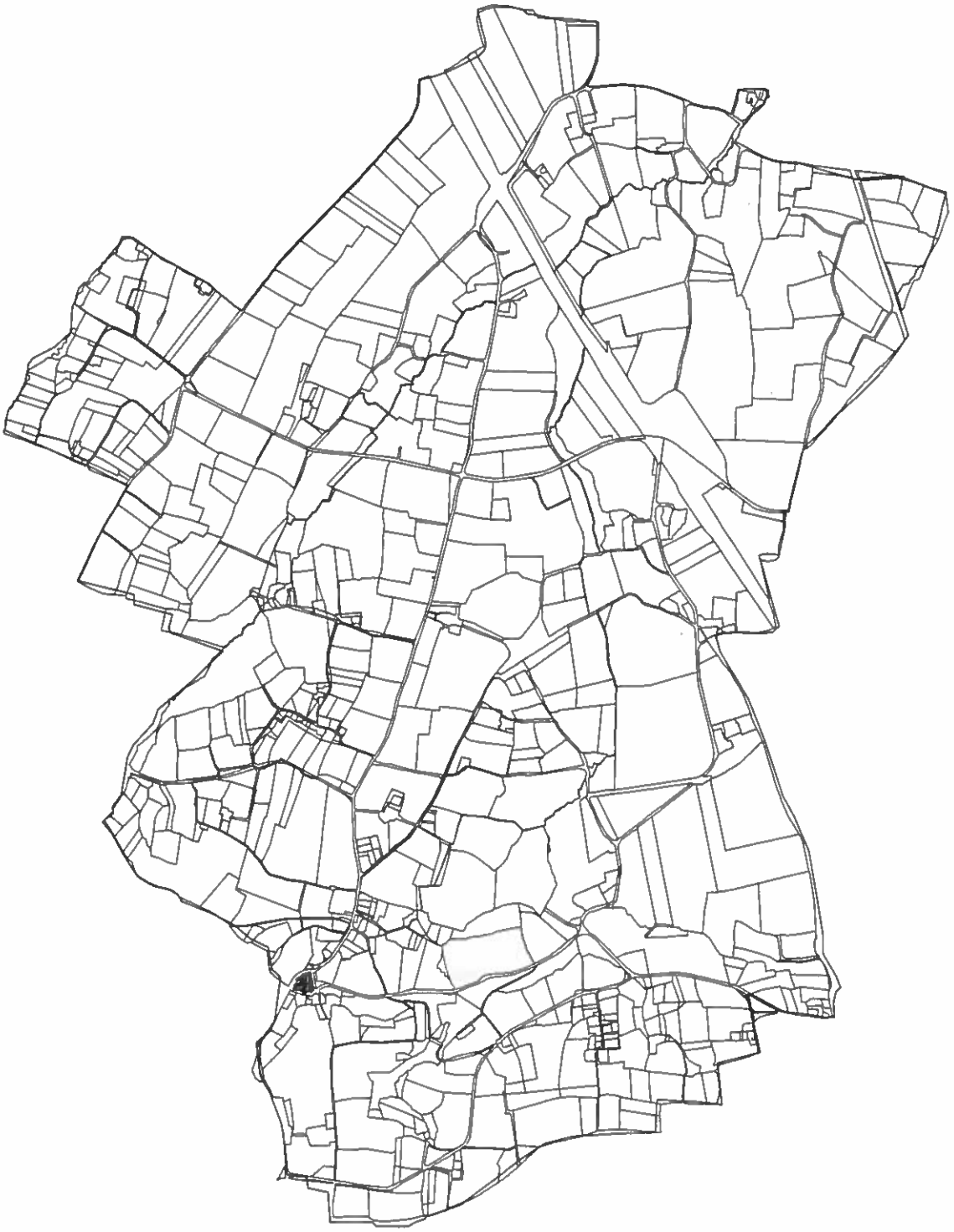

DRAC Bretagne service régional de l'archéologie

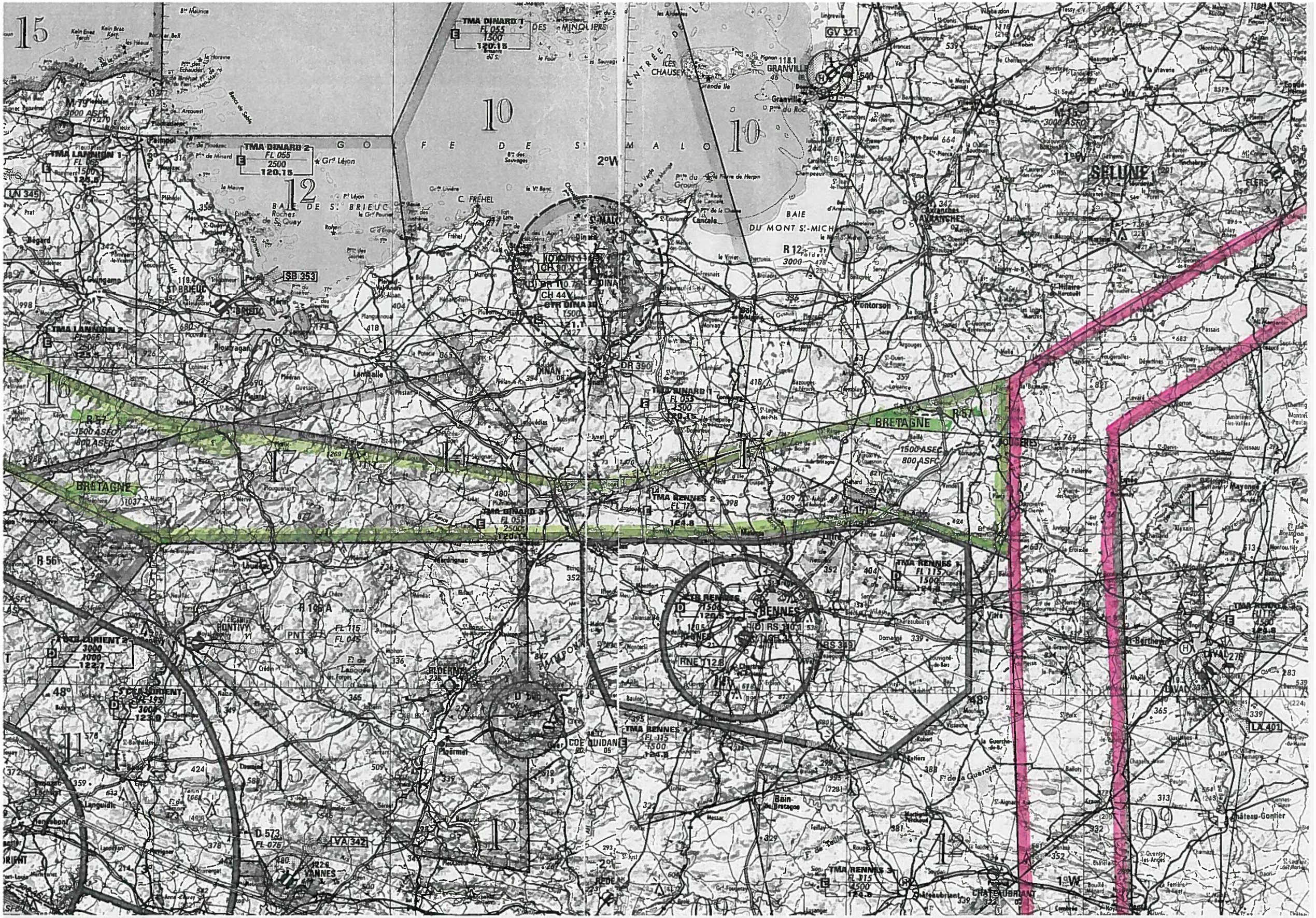
TMA DINARD 1
FL 055
1500
120.15
TMA DINARD 2
FL 055
2500
120.15
TMA LANNION 1
FL 065
1500
125.4
TMA LANNION 2
FL 065
2500
125.4
TMA DINARD 3
FL 055
2500
120.15
CTR DINARD 3D
1500
121.1
TMA RENNES 1
FL 115
1500
124.8
TMA RENNES 2
FL 175
2500
124.8
TMA RENNES 3
FL 115
4500
124.8
TMA RENNES 4
FL 115
1500
124.8
CTR RENNES
1500
120.45
R 10
R 11
R 12
R 13
R 15
R 16
R 17
R 56
R 57
R 58
R 59
R 106 A
R 107 A
BRETAGNE
1500 ASFC
800 ASFC
3000 ASFC
GRANVILLE
Granville
Cancale
AVRANCHES
Pontorson
DINAN
DINARD
SAINT-BRIEUC
BRIEUC
Lamballe
Guingamp
Paimpol
Perros-Guirec
Lannion
MORLAIX
Landerneau
Brest
CARHAIX
Pontivy
LORIENT
Lorient
Hennebont
Languidic
PLOERMEL
Ploërmel
VANNES
Vannes
REDON
COETQUIDAN
Coëtquidan
Bain-de-Bretagne
RENNES
Rennes
Vitré
CHATEAUBRIANT
Châteaubriant
LAVAL
Laval
Château-Gontier
Mayenne
SELUNE
FLERS
ENTREE DE LA MANCHE
ILES CHAUSEY
BAIE DU MONT ST-MICHEL
BAIE DE ST. BRIEUC
GOLFE DE ST MALO
DES MINQUIERS
C. FREHEL
Grand Léjon
Roches de St Quay
Les Hanois
Grande Ile
Pointe du Grouin
Pointe de Herpon
Pointe du Roc
Pointe du Meinard
Banc de Sable
Les Ardentes
Les Hautes Kern
Les Basses Kern
Roche Bell
Basses de Saint Malo
Les Sauvages
Grand Rocher
Grand Bé
Le Vieux Banc
Roches de la Vierge
Roches Douvres
Les Roches Jumelées
Les Roches Pourries
Les Roches Rouges
Les Roches Noires
Les Roches Blanches
Les Roches Marines
Les Roches Hautes
Les Roches Basses
Les Roches Plates

Commune de

SAINT-DOMINEUC

ILLE-ET-VILAINE

Plan Local d'Urbanisme

5. Annexes

Classement sonore des infrastructures
Archéologie
Servitudes d'Utilité Publique

PLU arrêté le : 3 juillet 2017 PLU approuvé le : 5 juillet 2018

N

1/5000

5B Document graphique

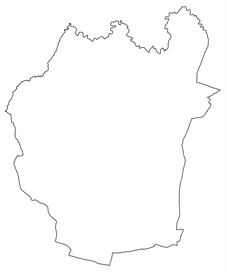

Atelier Découverte - SAINT-MALO
IAO SENN - CORPS-NUDS

Source cadastre : DGFIP – Cadastre ; mise à jour : Juillet 2016

Report de la zone

Légende

Servitudes d'Utilité Publique - source : DDTM 35

- I4 : Lignes électriques aériennes
- I4 : Lignes électriques souterraines
- PT 3 : Réseau de télécommunication

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

- Secteur soumis à des prescriptions d'isolement acoustique

Recensement des sites potentiellements pollués

- Recensement BASIAS

Servitudes de protection des sites - source : DRAC

- Zones archéologiques
- Servitude des monuments historiques - AC1

Plan **L**ocal d'**U**rbanisme de Saint Pierre de Plesguen

Plan des servitudes

atelier du CANAL 21, bld Franklin Roosevelt CS 33105 35031 Rennes Cedex Tél : 02 99 22 78 00 Fax : 02 99 22 78 01	**Mairie de Saint Pierre de Plesguen** 6 place de la Mairie 35720 Saint Pierre de Plesguen	**Arrêté le :**	**09.07.2007**
		Approuvé le :	**26.06.2008 modifié par DCM en date du 09.10.2008 et du 25.10.2008**
		EMISSION ORIGINALE	**octobre 2008**
7b	MODIFICATIONS		Date
Echelle : 1/10 000 ème			

Liste des servitudes

A.4 : Servitude relative aux terrains des cours d'eau non domaniaux (applicable sur tout le département)

A.5 : Servitude pour la pose des canalisation publiques d'eau potable et d'assainissement

AC.1 : Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC.2 Servitude de protection des sites et monuments naturels inscrits

EL.11 Servitude de non accès le long des déviations d'agglomérations et des voies express

I.4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

P.T.2 : Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

A.8 : Servitude résultant des travaux de boisement et reboisement excécutés par l'administration

T.7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (voir annexe)

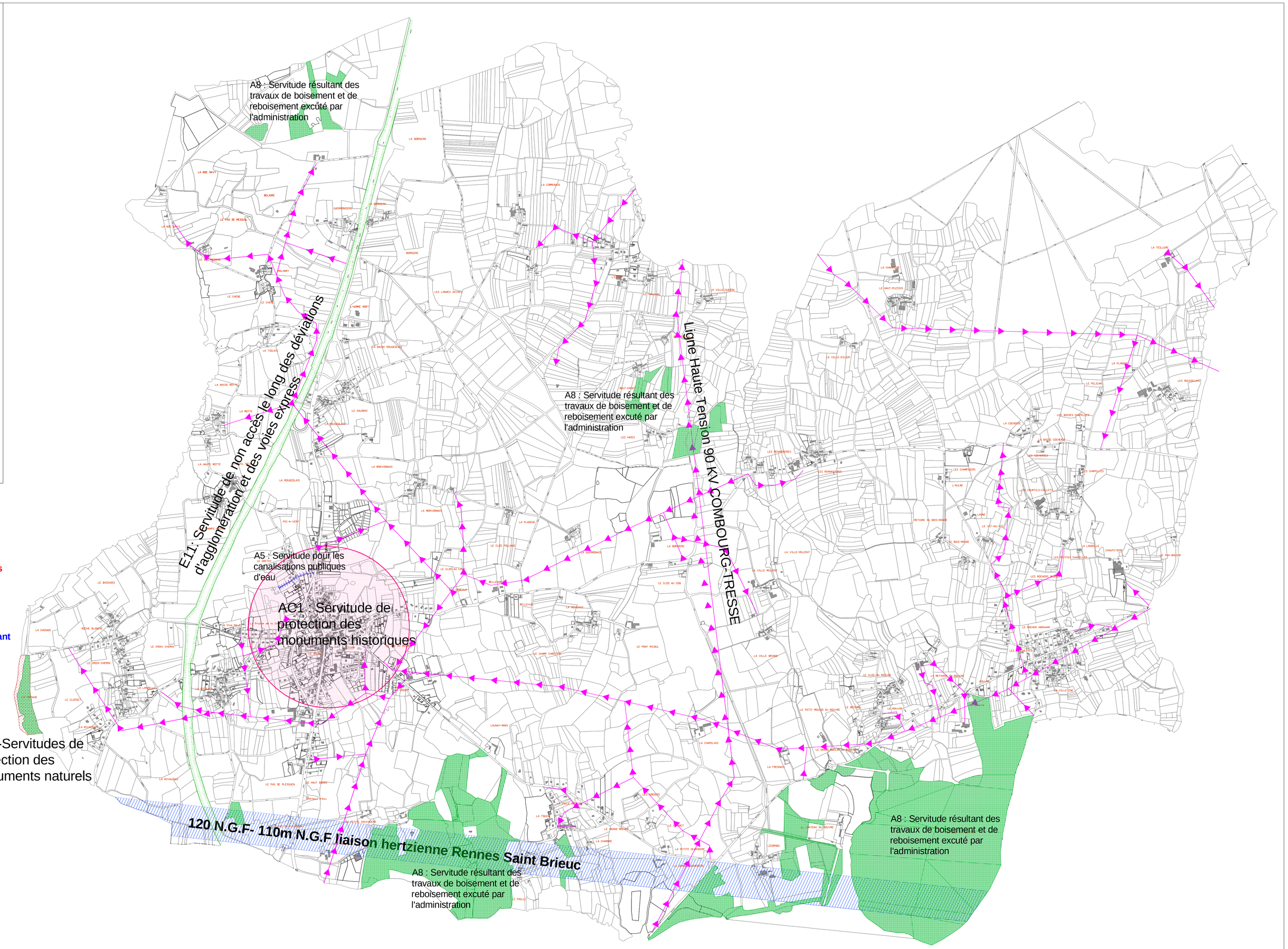

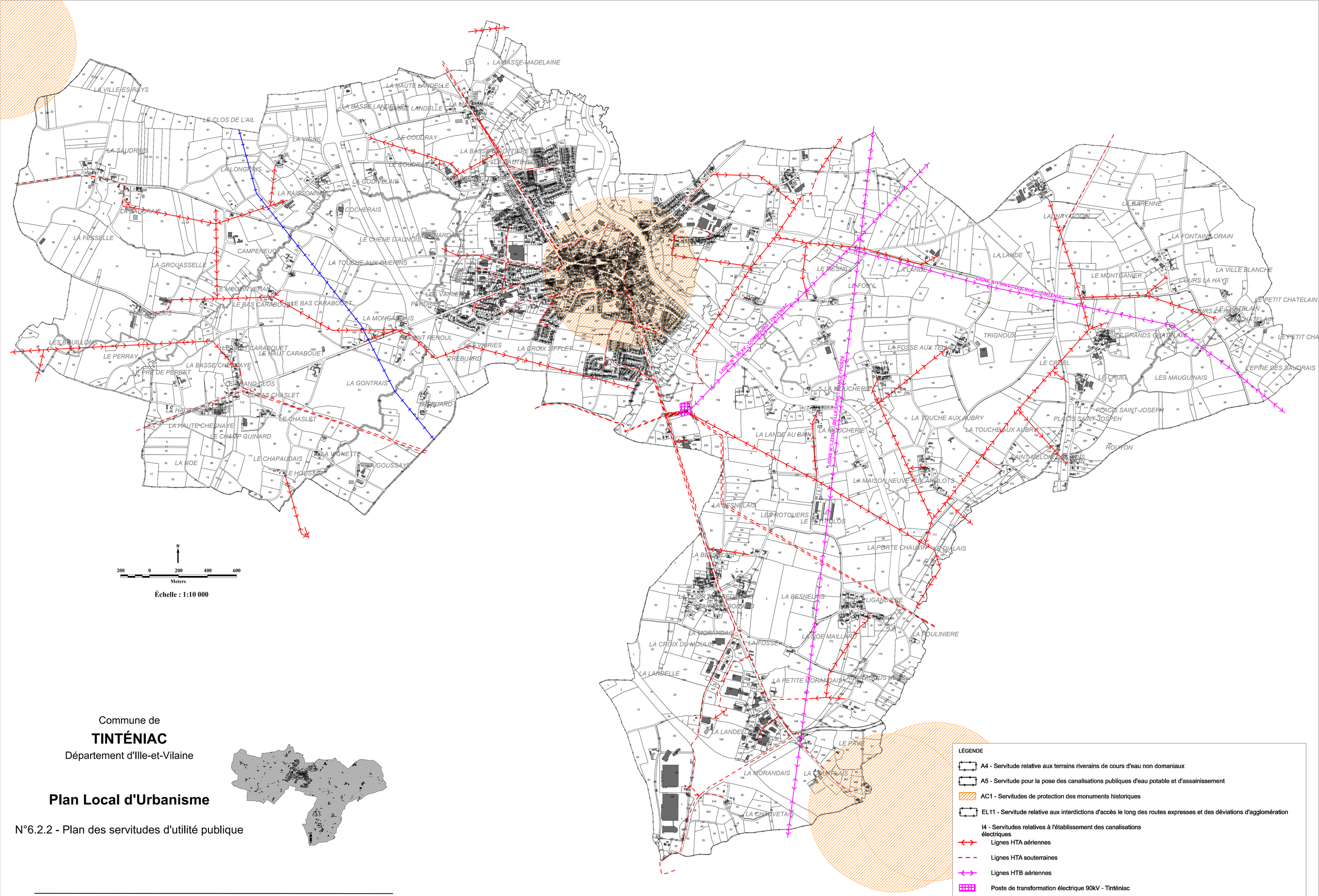

Échelle : 1:10 000

Commune de

TINTÉNIAC

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N°6.2.2 - Plan des servitudes d'utilité publique

LÉGENDE

- A4 - Servitude relative aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux
- A5 - Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques
- EL11 - Servitude relative aux interdictions d'accès le long des routes expresses et des déviations d'agglomération
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - Lignes HTA aériennes
  - Lignes HTA souterraines
  - Lignes HTB aériennes
  - Poste de transformation électrique 90kV - Tinténiac
- PT3 - Servitude relative à l'établissement et à l'entretien des cables et dispositifs souterrains de télécommunication
- T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement

Échelle : 1/10 000e

Date d'approbation du PLU : 22/06/21

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81